L'ABEILLE.

Journal Officiel de l'Etat et de la Première Municipalité

PAR J. BAYON.

NOUVELLE-ORLEANS:

JEUDI MATIN, 27 DECEMBRE 1838.

Le Conseil de la 1ère municipalité a, dans sa dernière séance, ordonné la vente de plusieurs propriétés, qu'on peut évaluer au minimum à la somme de $400,000; le produit de cette vente est destiné à retirer les bons municipaux, dont l'émission actuelle est de $118,000.

D'après les informations que nous avons obtenues hier, nous croyons pouvoir assurer que les banques avanceront à la 1re. et à la 3me. municipalité, les fonds nécessaires pour retirer immédiatement leur émission de bons.

☞ Le Signor Blitz doit donner aujourd'hui, pour la dernière fois, des tours de physique expérimentale et amusante, au Muséum de Plough, rue St. Charles. Il a eu la générosité d'offrir le produit de la recette à l'Asyle des Orphelins du Bayou. Nul doute que le public s'empressera d'aller à cette représentation.

☞ Le côtre des Etats-Unis Woodbury, est à la Passe Sud-Ouest, attendant des dépêches pour les porter au Mexique.

Le Journal de Louisville, du 21 de ce mois, dit qu'il faisait un froid excessif et que la rivière de l'Ohio se gelait. Il n'y avait que très peu d'eau dans le chenal, à peine suffisant pour le passage des petits bateaux. On pensait que si le froid continuait encore quelques jours, la rivière se trouverait totalement gelée.

NAUFRAGE DE LA FRÉGATE FRANÇAISE L'HERMINIE.

C'est avec regret que nous nous voyons dans la triste nécessité d'annoncer le naufrage et la perte de cette belle frégate, commandée et montée par le contre-amiral Bazoche, qui, avant l'arrivée de l'amiral Baudin, commandait l'escadre française, qui a commencé le blocus des ports du Mexique.

Le *Bermudian*, du 8 de ce mois, annonce que l'Herminie partie de la Havane et se dirigeant sur Brest, s'est brisée sur les rochers, à la pointe occidentale des îles Bermudes, dans la soirée du lundi, 3 du courant, et en fort peu de temps coula à fond. Les officiers et l'équipage, au nombre de 550 hommes, ont gagné le soir même Ely's Harbor et ont été depuis reçus à bord du Royal Fox; on est parvenu à sauver une partie des agrès et quelques provisions et munitions.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

LETTRE IXe.

Washington, 17 décembre 1838.

La Chambre des Représentans a présenté aujourd'hui une scène assez vive et une discussion assez acariâtre au sujet d'une résolution présentée par Mr. Fay de la Pennsylvanie, à l'effet de s'enquérir, si l'on a envoyé à Harrisburg des munitions de guerre, &c. &c. Cette résolution a fini par être adoptée.

Un membre du Massachusetts a présenté une pétition demandant que des négociations soient ouvertes avec Haiti. Mr. Wise s'est opposé à la réception de cette pétition, qui a été soutenue par Mr. Adams et de cette manière la journée s'est passée sans que l'on vint aux voix sur aucune question. J'entrerai demain dans de plus grands détails sur cette affaire. Permettez-moi, à propos de vous renvoyer à une lettre de Mr. Wise, publiée dans l'Intelligencer de Vendredi dernier et dans laquelle il expose ses vues sur la résolution de Mr. Atherton.

Dans le Sénat, Mr. Benton a fait aujourd'hui un rapport remarquable sur la réduction du prix des terres publiques. Cet homme est vraiment d'une valeur inestimable pour la nation. Il est si plein de recherches, il est si riche en expérience, et a des vues si saines! Il est dit dans ce rapport qu'une réduction dans le prix des terres publiques, fournira les moyens de les vendre et de soulager ainsi grandement le revenu, qui, par l'acte de compromis de 1840, sera réduit à son *minimum*, et au grand soulagement des nouveaux états où ces terres sont situées. Ce rapport présente un vaste fonds de renseignemens statistiques, relativement au domaine public. Vous trouverez ce document remarquable dans le Globe, et je vous engage à ne pas négliger de le lire.

Le bill pour renvoyer à une époque plus reculée le paiement du 4e. terme des dépôts des états, a été grossoyé tel qu'il a été adopté dès le principe.

L'amendement de Mr. Clay ayant été rejeté, et n'ayant eu que 17 voix en sa faveur et 26 contre, Mr. Preston, dans le cours de la discussion sur ce bill, lança quelques accusations assez fortes contre l'extravagance de l'administration. Mr. Brown, dans un discours plein d'allusions satiriques a éloquemment combattu ces assertions et y a répondu avec succès.

Le Sénat a pris en considération un grand nombre de bills d'une nature privée. Les uns ont été grossoyés les autres adoptés.

Le Sénat a mis à l'ordre spécial du jour pour mercredi prochain, le bill qui porte une allocation pour continuer le chemin de Cumberland dans les états d'Indiana et d'Illinois.

Mr. Young a présenté une résolution pour s'enquérir de l'utilité qu'il y aurait à faire une allocation spécifique pour l'amélioration de *Rock River* et de *Des Moines Rapids* du Mississipi.

Mr. Benton, dont l'esprit est toujours sur le qui-vive, pour tout ce qui peut tourner à l'avantage de son pays, soit sous le point de vue commercial, ou sous le point de vue de l'agriculture, a présenté une résolution par laquelle, le Président est invité à donner communication de la correspondance du Commodore Porter, notre chargé d'affaires à Constantinople et dans les autres parties de l'Est, en tant que cette correspondance a rapport au commerce, avec les possessions anglaises et le pachalic d'Egypte, et le Secrétaire d'Etat est également invité à faire un rapport sur la nature et l'étendue des privilèges et des restrictions auxquelles le commerce du pays est sujet chez les nations étrangères, de manière à montrer jusqu'à quel point le commerce et la navigation de ce pays ont été favorisés ou restreints dans les différens pays.

L'homme d'état et le négociant ne pourront manquer de trouver dans ces papiers une masse de renseignemens aussi importans qu'intéressans. R.

LETTRE Xe.

Washington, 18 décembre 1838.

Le monstre de l'abolition, il n'est que trop vrai, est une hydre à cent têtes, car à peine en a-t-on écrasé une, qu'il en nait une autre pour la remplacer. Tout le monde pensait que les résolutions patriotiques de Mr. Atherton avaient donné le coup de grâce à cette question, mais le fanatisme extérieur, joint à l'astuce congressionnelle, a imaginé un nouveau moyen de remettre cette question sur le tapis. Ce moyen n'est autre chose qu'une pétition demandant au Congrès, d'ouvrir des relations internationales et des communications commerciales avec Haiti.

Le but de ces incendiaires est de donner à nos esclaves du Sud, l'exemple d'une révolte couronnée de succès, tandis que dans tous les ports du Sud, un consul nègre réclamera le droit de résidence et deviendra un agent employé à disséminer les principes inflammatoires de l'abolition.

Il est facile de prévoir les conséquences d'une telle mesure. Toutes ces pétitions sont accompagnées de la demande de l'abolition de l'esclavage dans le District de Colombie, du commerce d'esclaves entre les Etats et de la non-admission future dans le corps de l'Union de tout nouvel état à esclaves. Ainsi, il n'est guères possible de se tromper sur le but de ces pétitions. Hier, l'une de ces pétitions a été présentée et Mr. Wise s'est opposé à ce qu'elle fût reçue. Ce point fut discuté jusqu'à l'heure ordinaire de l'ajournement et a été repris ce matin dans un bavardage aussi long qu'insipide de Mr. Grennell du Massachusetts. Mr. Wise fit alors la motion de déposer le tout sur le bureau. Si cette motion l'avait emporté, elle aurait équivalu au rejet ou au refus de recevoir la pétition, mais elle a été rejetée par 121 voix contre 65. La Chambre vota alors sur la motion directe de recevoir la pétition, et elle fut adoptée par 157 voix contre 32. Puis, vint une autre motion pour le dépôt de la pétition sur le bureau; cette motion fut rejetée par 105 voix contre 84, et elle fut renvoyée au comité des affaires étrangères. Mr. Wise dit alors que, comme il se trouvait dans une maigre minorité de 32, il mettait bas les armes. Mais Mr. Legare, de la Caroline du Sud, renouvela le combat et se livra à de fort beaux raisonnemens pour prouver que des pétitions de cette nature devraient être rejetées. Il y avait, dit-il, une distinction à faire entre les pétitions *debonnâ fide*, qui sollicitent l'établissement de relations commerciales et celles qui travaillent sous-main au grand œuvre de l'abolition, ce qui était le but évident de ces pièces. Il fut combattu par Mr. Saltonstall, qui exprima l'espoir, que l'époque n'était pas éloignée, où la question de l'abolition deviendrait un sujet légitime de discussion et de législation de la part du Congrès.

Au moment de l'ajournement de la Chambre, la question était encore indécise.

Le Sénat s'est occupé aujourd'hui jusqu'à une heure très avancée, d'un amendement présenté par Mr. Wall, au bill portant une allocation partielle pour les années 1838 et 1839. Mr. Wall voudrait insérer dans ce bill une disposition en faveur des veuves des officiers et des soldats de la révolution, qui ont reçu leurs certificats, d'après l'acte de juillet 1838. Cette proposition fut combattue par Mr. Benton, comme étant à contre temps et déplacée. Il soutint que le bill ne devait pas être embarrassé par l'introduction de choses étrangères. Que lorsque le bill des allocations générales serait présenté, il y serait pourvu à cette clause particulière. La discussion prit alors un caractère étendu et prolixe et tout le système des pensions du pays fût sondé dans toutes ses parties par MM. Benton et Calhoun.

Le Sénat s'est ajourné très tard sans en venir à aucune décision. Cependant, il est bon de dire que Mr. Crelender proposa d'amender l'amendement en décidant le rappel de l'acte après le 3 mars 1839.

Ce matin, une pétition d'une nature bien étrange a été présentée au Sénat. Ce n'est rien moins qu'une demande d'une récompense, en cas de succès, pour faire tomber une pluie suffisante sur des étendues de terres de quatre à cinq milles, ou même de dix à cent milles de superficie. Le pétitionnaire va même jusqu'à affirmer qu'il peut soulever les eaux de l'Ohio et du Mississipi à volonté. "Risum teneatis amici." R.

XIe. LETTRE.

Washington, 19 déc. 1838.

Ce matin, dans la Chambre des Représentans, Mr. Adams, membre d'un comité particulier, a fait son rapport sur la suppression du duel dans le district. Il présentait sans doute, d'après la violence des discussions et le ton discordant qui y règne, que l'action prompte de cette loi ou d'une autre de cette nature ne tardera pas à devenir nécessaire. Après quoi on reprit les affaires qui n'avaient pas été terminées la veille et notamment la pétition relative à la reconnaissance de Haiti et à l'opposition faite à la réception de cette pétition par Mr. Legare, de la Caroline du Sud. Mr. Harrison demanda la question préalable, mais la Chambre n'ayant pas soutenu cette proposition, la pétition fut reçue et renvoyée au comité des relations étrangères. Mr. Sherrod Williams fit l'observation que, lorsqu'on ferait le rapport sur ce sujet, il s'en suivra une discussion qui, selon toutes les probabilités occupera tout le temps de la session entière, et il demanda que les règles fussent amendées, de manière à empêcher toute discussion; mais ses vues ne furent pas adoptées.

Le Président a envoyé sa réponse à l'invitation de la Chambre relativement aux évènemens de Harrisburg. Dans ce document, qui est assez volumineux, un *démenti formel* est donné à Ritner.

La Chambre en a ordonné l'impression et j'aurai soin de vous en envoyer un exemplaire.

Mr. Cambreling a fait la motion de renvoyer à un comité particulier le message spécial relatif au déficit du collecteur de New York, mais Mr. Wise proposa de le renvoyer au comité général sur l'état de l'Union, et la journée tout entière a été employée à soutenir cette proposition, sans que l'on pût en venir à une conclusion.

Le Sénat a adopté plusieurs bills d'une nature privée. Aucun cependant n'offrait assez d'intérêt pour en justifier l'insertion dans vos colonnes.

Mr. Tipton a présenté un bill pour l'établissement d'un territoire indien, à l'ouest du Missouri et de l'Arkansas.

Mr. Buchanan a présenté une résolution pour que le comité des affaires maritimes fit un rapport sur la nécessité de construire un ou plusieurs navires à vapeur, qui devront être employés au service de la marine; et Mr. Benton en a présenté une autre à l'effet de s'enquérir de l'utilité d'envoyer un ministre résident à Constantinople. Si cette mesure est adoptée, la place est destinée au brave commodore Porter, dont les concitoyens reconnaissans se rappellent les services pendant la dernière guerre.

Le calme est heureusement rétabli à Harrisburg; trois membres whigs s'étant joints aux démocrates, on pourra maintenant s'occuper des affaires.—La démocratie aura la majorité.

Après 36 scrutins, Mr. White, le représentant de l'Etat d'Indiana, a été élu membre du Sénat à la majorité d'UNE voix.

Le vice-président est arrivé ici hier, plein de santé et de bonnes dispositions, et a pris place au fauteuil. Mr. Mouton, de votre Etat, est arrivé à son poste aujourd'hui et a été fort bien accueilli par ses amis, les sénateurs. R.

XIIe. LETTRE.

Washington, 20 décembre 1838.

Ce matin, dans la Chambre, M. Adams, qui parait avoir embrassé *l'abolitionisme* de tout son cœur, de toute son âme, de toute sa force, et que nous pouvons, par emphase, appeler le O'Connel de l'Amérique, a présenté une autre pétition de divers citoyens de New-Hampshire qui demandent l'abolition de l'esclavage dans le district de Columbie, et à être entendus en personne ou par leurs conseils à la barre de la chambre. Que penser d'une telle audace! d'une pareille infraction à nos droits!!! Dans cette occasion l'Orateur répondit très pertinemment à M. Adams qu'en vertu de la résolution de M. *Atherton*, la pétition doit être reçue et déposée sur le bureau. M. Adams en appella de la décision de l'orateur, et déclara que si on la mettait à exécution, ce serait la loi du baillon la plus efficace que l'on eût jamais tenté d'employer dans aucun pays. La Chambre étant allée aux voix sur l'appel, il en est résulté pour M. Adams le partage écrasant de 190 votes contre 8.

Non content de cette expression de sentimens publics de la part des représentans du peuple, M. Adams présenta aussitôt après un autre mémoire sollicitant la reconnaissance d'Haiti, qu'il fit précéder d'une résolution qui le renvoyait au comité des relations étrangères, avec ordre de faire son rapport à ce sujet.

Conformément aux réglemens, cette proposition a été renvoyée au lendemain. Il me semble que ces fanatiques dévergondés ont pris à tache la dissolution de l'Union! projet criminel que tout bon patriote doit détester et que tout citoyen honnête doit déplorer.

Dans le Sénat, M. Nicholas a présenté des bills pour venir au secours de Charles Morgan et de Jean Baptiste Granger, citoyens de votre Etat.

M. Smith, d'Indiana, a présenté une résolution relative aux bateaux à vapeur poussés avec une vitesse plus qu'ordinaire; et déclarant que c'est un délit de première classe, soit qu'il en résulte ou non une explosion. Cette mesure me paraît à la fois utile et salutaire.

Les résolutions de M. Rice ont été mises à l'ordre du jour et discutées jusqu'à une heure assez avancée; et ce membre a étonné les amis de l'administration par ses accusations en masse. Il a essayé de démontrer une liaison entre le gouvernement et la banque des Etats-Unis! Quelle allégation ridicule!

M. Wright lui a répondu, comme de coutume, d'un ton à la fois calme et plein de dignité; il a repoussé toutes les charges, et justifié le Président et le Secrétaire de toutes ces accusations sans fondement.

M. Benton, de son côté, a présenté une résolution par laquelle le Président est invité à faire soumettre au Sénat toutes les instructions qui peuvent avoir été données par les chefs des divers départemens relativement à l'espèce de fonds qui doivent être payés sur les comptes publics, depuis le 14 avril 1814, époque à laquelle le Congrès défendit par une loi d'*offrir* en paiement des comptes publics aucune espèce de billets, excepté ceux de la nature décrite. R.

PENNSYLVANIE.

Nous avons été induits en erreur, en annonçant, dans notre dernier numéro, que les troupes avaient été retirées de Harrisburg. Les volontaires de Philadelphie ont seuls quitté cette ville, mais il y restait encore d'autres troupes des comtés de Cumberland, York et Lancaster, à la date des dernières nouvelles.

Le Sénat a décidé que MM. Clay et Bell, candidats fédéralistes du huitième district sénatorial, dont l'élection avait été contestée, prendraient leurs places, et ils ont en conséquence prêté serment.

Un comité du Sénat a déclaré dans son rapport que le Sénat doit reconnaître la chambre des Représentans, organisée par la minorité fédérale, quoiqu'elle ne contienne pas même un *quorum* de membres. Le Sénat n'a encore rien décidé à cet égard.

Nos lecteurs se souviendront sans doute que les membres de la chambre des Représentans ont été organisés en deux corps distincts. Les membres du parti fédéral, au nombre de cinquante deux, et les démocrates, au nombre de cinquante six. Le total constitutionnel des membres est de cent. Le surplus provient des huit Fédéralistes qui ont été rejetés par le comté de Philadelphie, et qui ont pris place dans la chambre. De cette manière, chacune de ces deux chambres s'est fait un *quorum*. Mais il est survenu quelque chose qui ôte au parti fédéral jusqu'à l'ombre d'une organisation. MM. Butler et Sturdevant, du comté de Lucerne, et M. Montelius, de l'Union, se sont détachés de la chambre fédérale, et se sont joints à la chambre régulièrement organisée et évidemment légale des démocrates. Ils enlèvent par là au parti fédéral toute excuse d'une résistance prolongée aux lois. En entrant dans la chambre, M. Butler exposa les raisons qui l'avaient engagé, lui et ses deux collègues, à se séparer de leurs associés, et son explication était couchée en termes qui prouvent tout le prix qu'il attache à la paix du pays, et qu'il la préfère aux prétendus intérêts de son parti. Il dit que d'après tous les renseignemens que ceux avec qui il agissait de concert avaient pu se procurer, ils avaient lieu de se croire en droit; mais qu'un examen subséquent du sujet l'avait convaincu que, si tous les points de la cause avaient été bien connus, et si on avait eu le temps de la réflexion, le résultat aurait été tout différent, et qu'on serait parvenu à organiser la chambre de manière à détourner les maux qui menacent aujourd'hui l'Etat. Il pense qu'ils se doivent à eux-mêmes et à l'Etat d'adopter le parti que lui et ses collègues, de concert avec le membre de l'Union, avaient pris, et de sacrifier sur l'autel du bien public tout orgueil d'opinion et toute espèce d'esprit de parti.

Le bruit courait, il y a quelque temps à Harrisburg, que le président des Etats-Unis avait refusé d'une manière péremptoire d'accéder à la requête du gouverneur Ritner, qui lui demandait des secours pour apaiser le tumulte de cette ville. La chambre des représentans des Etats-Unis a adopté une résolution par laquelle le président est invité à déclarer si une pareille demande lui a été adressée par le gouverneur Ritner, et comment il y avait répondu. Le président, en réponse à cette communication, déclare qu'aucune demande de secours ne lui est parvenue.

Dans la conversation familière, la chambre fédérale de Harrisburg est appelée le *Rump Parliament*, nom qui lui convient parfaitement, car elle ressemble fortement au *Rump Parliament* de Cromwell; et le trait le plus frappant de la ressemblance, c'est qu'elle s'est créée elle même, et que son organisation n'a pas même l'ombre d'une sanction constitutionnelle. Tous ses actes, toutes ses résolutions sont nuls par le fait même. Elle siège dans la salle de la Cour suprême, à huis-clos, et ne se compose généralement que de 44 membres, ce qui ne constitue pas un *quorum*.

La loi exige que le président du Sénat donne lecture des retours de l'élection contre et pour la nouvelle constitution, en présence du Sénat et de la Chambre des Représentans. Comme il ne reconnaît que la Chambre fédérale, ces retours ont été lus en présence de ce corps et du Sénat. Il en résulte la question de savoir si la nouvelle constitution sera obligatoire pour le peuple, par suite de la marche irrégulière et illégale suivie par cet officier. On n'a donné lecture que des retours de la minorité dans plusieurs districts, et ainsi la majorité en faveur de la constitution a été beaucoup plus faible qu'elle n'aurait dû l'être. Les meneurs fédéralistes de la Pennsylvanie paraissent être déterminés à tenter tout ce qui peut jeter la confusion dans l'Etat.

P. S. Depuis que nous avons écrit ce qu'on vient de lire, nous avons reçu la malle d'hier.

Le Sénat traine autant que possible les affaires en longueur, afin de donner le temps, comme le pensent certaines personnes, *aux deux chambres* des représentans, de mettre fin à leurs différends.

Le comité des élections est sur le point de se rendre à Philadelphie, pour décider de la légalité des retours, en vertu desquels MM. Wagner et Hanna, candidats fédéralistes du comté, ont osé prendre séance. Rien ne prouve plus clairement l'opiniâtreté réfléchie de ce comité, que la démarche qu'il a faite. Personne ne s'est avisé d'avancer que les candidats démocrates n'étaient pas bien et duement élus. De toutes manières leur majorité n'est pas moindre que 500, quand même on rejetterait les votes du district des Northern liberties. La seule question, c'est de savoir si les retours de six districts, sur dix-sept, doivent être admis par le Sénat, à l'exclusion des autres.

CANADA.

Les journaux de Détroit du 5 du 6 et du 7 de ce mois annoncent la déroute complète des patriotes. Les Anglais ont perdu à l'attaque des casernes, 18 hommes tués et plusieurs blessés. Les patriotes n'ont perdu qu'un officier et ont eu trois blessés. Les bateaux à vapeur des Etats Unis l'*Erie*, l'*Illinois*, et le *Macomb* ont croisé dans le fleuve dans la nuit de jeudi et ont empêché les renforts de traverser. Les patriotes, après avoir quitté Windsor furent poursuivis par les troupes de Malden. A leur approche, ils se divisèrent; une partie se retira dans les bois et le reste dans une île sur le fleuve. L'*Erie* en a arrêté 10 ou 12 au moment où ils traversaient dans l'île. Quelques uns d'entr'eux ont été traduits devant le juge Wilkins, examinés et mis en jugement. Une trentaine ou une cinquantaine parvinrent à s'échapper sur le bord américain.

L'Advertiser assure que plusieurs patriotes tués mardi à Windsor, furent laissés sans sépulture jusqu'à hier, en proie aux cochons et aux chiens. Nous avons peine à croire cet acte de vandalisme.

On assure que le colonel Prince fit fusiller de sang froid deux patriotes, après l'escarmouche de mardi, et que plusieurs autres eussent éprouvé le même sort, si le commandant de Malden ne l'avait arrêté dans sa carrière inhumaine.

Toutes les forces patriotes, s'élevant à 950 hommes ont été dispersées et mises en déroute par soixante et dix hommes de la milice et six soldats réguliers.

Le Dr. Theller a été arrêté, et interrogé par le juge Wilkins.

Le Hérald de Montréal du 13, dit que le bruit public en ville est que par suite de quelque balourdise ou peut-être quelque chose de pire de la part des officiers de loi de Sa Majesté, l'ordonnance qui institue la cour martiale est illégale et que par conséquent les traîtres échapperont encore cette fois à l'action des lois.

Les soldats des Coldstream Guards qui étaient de faction lors de l'évasion de Theller et Dodge ont été traduits devant une cour martiale.

Ainsi pour la troisième fois, se termine la prise d'armes insensée des patriotes canadiens. Ces aventuriers sont tous ou pris, ou fusillés ou dispersés. Ils n'ont reçu ni aide, ni renforts du côté du Canada, et les terribles batailles qui devaient se livrer se sont réduites à une ou deux escarmouches.

Les troupes américaines, sous le commandement du général Brady ont fait deux ou trois saisies d'armes et de poudre et ont empêché tout renfort de traverser.

ENCORE DES MEURTRES DE LA PART DES INDIENS.

L'*Augusta Chronicle* porte ce qui suit:—Une lettre du maître de poste à Waynesborough, Ga., en date du 20 novembre, contient ce qui suit relativement aux déprédations récentes des Indiens Okefinoke dans cette partie de l'Etat.

"Jeudi soir, 15 novembre, les Indiens ont brulé jusques dans leurs fondemens, toutes les maisons et une grande portion de la barrière sur l'habitation de Lawrence Smith, ainsi que sa récolte de maïs; ils ont détruit sa vigne et l'ont coupée en morceaux. On estime les dommages à quinze cents piastres et plus.

"Vendredi passé, 23 Novembre, quatre individus du comté de Locondes, se rendaient à Tradeshill, lorsqu'ils furent attaqués, près de l'habitation de M. Isham Stephen par un parti de 20 ou 30 Indiens qui s'étaient cachés derrière la haie de la ruelle. L'un d'eux, jeune homme nommé Hurst et son cheval furent tués sur le coup. Les trois autres parvinrent à s'échapper et à atteindre le fort Mudge; deux d'entr'eux ont été blessés et l'un a même été blessé à mort; c'est M. Boyd Hall qui est mort depuis. Les deux qui n'ont pas été tués sont rentrés chez eux le 26. (date de la lettre.)"

Jeudi passé, dit le Tallahassée Floridian, trois fourgons furent attaqués par une troupe d'Indiens, sur la route de Magnolia, à environ huit milles du camp Wacissa. Les Indiens pouvaient être au nombre de quinze ou vingt; ils pillèrent les fourgons et enlevèrent les provisions et quelques hardes, sans faire d'autre mal. Ils demandèrent aux nègres qui conduisaient les fourgons de la poudre et du plomb, mais heureusement il n'y en avait pas dans les fourgons. Le capitaine Hoffman, avec un détachement de troupes du camp de Wacissa et un certain nombre de volontaires, se mit à leur poursuite mais ne purent les rencontrer.

NOUVELLES PLUS RECENTES D'EUROPE.

Par l'arrivée du navire *Havre*, capitaine McKown, parti de Plymouth le 11 novembre au soir, nous recevons des dates de Londres du 10, et de Paris du 8 du même mois.

Les nouvelles reçues par cette voie n'offrent pas un grand intérêt quant à la politique. La presse anglaise censurait néanmoins le cabinet du 11 avril, au sujet d'une ordonnance du ministère de l'instruction publique en vertu de laquelle les collèges du royaume devaient être désormais assujetis à l'examen et au contrôle des évêques et autres grands dignitaires de l'église. Les publicistes de la Grande Bretagne, voyaient dans cette censure une déviation de la ligne de conduite tracée par la révolution de juillet, et une sorte d'oubli de tous les engagemens contractés par la dynastie actuelle envers le peuple français au sujet de la liberté des cultes, et du système de libéralisme qui devait servir de base à la monarchie citoyenne.

La cherté des vivres se faisait vivement sentir dans la Grande Bretagne et l'on attendait avec une vive anxiété, la réunion du parlement et une loi spéciale qui soulageât la misère du peuple en diminuant le prix des grains.

Le coup de vent qui a eu lieu, dans les derniers jours d'octobre et le commencement de novembre, a occasionné un grand nombre de naufrages, surtout parmi les caboteurs de la Grande Bretagne, les bateaux pêcheurs et pilotes de la côte. De jour en jour, on recevait de nouveaux détails de sinistres qui avaient eu lieu, et le nombre en était si considérable, que la plus grande consternation régnait à Plymouth et dans tous les ports maritimes de l'Angleterre. La tempête se développa dans toute sa force, vers le 8 novembre; et cette journée fut surtout remarquable par un évènement désastreux qui eut lieu sur la rade de Plymouth. Des travailleurs, au nombre d'une vingtaine, occupés à la jetée que l'on achève à l'entrée du port, venaient dans un canot chercher le montant de leur salaire de la semaine. Le vent qui soufflait avec violence, chavira l'embarcation, et tous ces malheureux furent ensevelis dans les flots, sans que personne put ou osât leur porter le moindre secours. La plupart de ces infortunés laissaient une nombreuse famille dans le dénûment le plus complet.

Il n'y avait rien de changé dans les affaires d'Espagne.

Le marché aux cotons était toujours très actif à Liverpool, cependant on remarquait une baisse légère dans les prix, circonstance qui provenait plutôt de la surabondance de cette denrée que de toute autre cause commerciale.

Le paquebot la *Ville de Lyon*, parti du Havre le 8 novembre est arrivé à New York, le 16 de ce mois. Nous publions dans notre numéro de ce jour, tout ce qui nous a paru devoir offrir le plus d'intérêt à nos lecteurs:

Paris, 7 Novembre.

Nous apprenons, d'après les renseignemens les plus positifs et les plus officiels, que la conférence de Londres s'est prononcée sur la question des 24 articles. Le Luxembourg doit être restitué à la Hollande. La diminution de la dette, au profit de la Belgique, est insignifiante. Le ministère français donne son entier assentiment à l'exécution des 24 articles. "Il n'est pas sûr, nous dit notre correspondant, que la Belgique résiste par la force, quoiqu'elle en ait assurément les moyens, surtout si l'on considère l'agitation des provinces rhénanes. Le parti catholique et le parti démocratique sont parfaitement d'accord pour résister, mais le parti de la banque craint une perturbation financière et demande à céder. On attend avec impatience ce que feront les chambres belges—*Journal général.*

—Un personnage qui occupe une éminente position gouvernementale, et qui vient de parcourir le duché du Bas-Rhin, nous écrit que, dans ce pays, la question politique est en ce moment de la plus haute gravité. La plus grande exaspération contre la Prusse règne parmi les habitans, et on redoute d'imminentes complications—*Ib.*

De l'envoi d'une Flotte Anglaise au Mexique.

—Nous avons maintenant le secret des emportemens de la presse anglaise contre la France. On voulait sans doute nous préparer à la démonstration, certes assez imprévue, que lord Palmerston vient d'annoncer aux marchands de Liverpool. La flotte, qui croisait dans les eaux du St. Laurent reçoit ordre de se porter sur les côtes du Mexique, il s'agit, dit-on, de protéger les intérêts anglais. De quelle nature sera cette protection, et comment une expédition entreprise pour venger l'honneur de la France peut-elle compromettre les intérêts de l'Angleterre, notre alliée? C'est ce qui nous reste à apprendre car la presse de Londres n'a pas fait connaître les instructions données à l'amiral Paget.

L'envoi d'une flotte anglaise dans le golfe du Mexique est un incident nouveau dans une querelle qui n'a déjà que trop de complications; c'est un acte que nous n'hésitons pas à blâmer. Les vaisseaux de l'amiral Paget ne viennent pas sans doute renforcer notre ligne de blocus; après que la médiation de l'Angleterre a été refusée, on ne va pas apparemment nous offrir sa coopération, et il n'appartient à personne de nous l'imposer. Un acte d'hostilité est impossible: l'Angleterre, malgré sa mauvaise humeur, n'est pas en mesure de rompre avec la France; elle ne le tentera point.

Que signifie donc l'intervention de l'amiral Paget et de ses vaisseaux? Si les Anglais ne viennent assister au blocus du Mexique, ni comme amis ni comme ennemis, qu'y viendront-ils faire? Cette attitude de pure surveillance est-elle digne d'eux, et n'est-elle pas injurieuse pour nous? N'est-ce pas exposer la paix du monde au hasard de quelque rivalité d'officiers ou de quelque malentendu, que de mettre en présence deux armées pleines d'ardeur et de courage, qui s'observent mutuellement d'un regard jaloux?

On prétend que lord Palmerston a eu la main forcée, qu'il a dû céder aux réclamations impérieuses du commerce anglais, lésé dans ses intérêts par le blocus. Qu'est-ce donc qu'un gouvernement, qu'un ministère responsable qui se laisse faire la loi par un corps de marchands? L'alliance de deux nations puissantes doit-elle dépendre des exigences plus ou moins raisonnables d'un intérêt privé? Parce que lord Palmerston a peut-être à se reprocher de n'avoir pas donné aux Mexicains le conseil de se soumettre, n'y a-t-il d'autre moyen d'expier cette erreur ministérielle, que de menacer la France ou même de l'inquiéter?

Nous avons blâmé M. Molé de commencer le blocus du Mexique avec des forces insuffisantes, et de le conduire aussi mollement; c'est un reproche que les étrangers ont aussi le droit de lui adresser. Mais la situation étant donnée, qu'y a-t-il à faire aujourd'hui? Les Anglais se plaignent de la prolongation du blocus; vaut-il mieux, pour y mettre un terme, prendre le parti de la France, ou se déclarer en faveur des Mexicains? Voilà toute la question. A notre avis, lord Palmerston a été mal inspiré; car la France, dans cette affaire, malgré la molesse de l'attaque, défend la cause de tous les honnêtes gens.

A vrai dire, le blocus du Mexique n'est que le prétexte de la colère mal déguisée à laquelle lord Palmerston se laisse emporter contre la France. Ces sentiments, viennent de plus loin; la mauvaise foi du cabinet français dans l'exécution du traité de 1834 les justifie. Mais nous croyons aussi qu'ils ont été envenimés par les agens diplomatiques de l'Angleterre. Lors même que deux gouvernemens vivent en paix, il est de règle que leurs ambassadeurs auprès des princes étrangers se fassent perpétuellement la guerre et s'accusent réciproquement d'intrigue ainsi que de perfidie. C'est ce qui est arrivé à Constantinople au moment de la conclusion du traité que viennent de signer l'Angleterre et la Turquie, traité dont les ratifications n'ont pas encore été échangées. L'amiral Roussin se plaint de lord Ponsonby; celui-ci récrimine contre l'amiral Roussin. A les entendre, la diplomatie ne serait qu'une carrière d'embûches et de trahisons.

Nous pensons que les deux gouvernemens feront bien de ne pas prendre au mot ces mutuelles dénonciations. Assez de causes réelles de mésintelligence existent entre deux grands peuples, sans y ajouter les passions de leurs agens. Quoiqu'il en soit, la démarche de lord Palmerston impose de nouveaux devoirs au ministère. Il rétablira sans doute l'égalité des forces, et ne permettra pas que dans le golfe du Mexique la flotte française demeure inférieure à celle de l'amiral Paget. [*Courrier Français.*]

—M. Pakenham, ministre d'Angleterre à Mexico, et depuis quelque temps en congé à Londres, vient de recevoir de son gouvernement l'ordre de retourner à son poste, et s'est embarqué le 28 octobre à Devonport, sur la frégate *Pique*, de la marine royale. Ce vaisseau doit se rendre d'abord à Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse, pour y remettre à sir Charles Paget, commandant des forces navales anglaises dans l'Amérique du nord, des dépêches importantes. Ces dépêches enjoignent à l'amiral Paget de se porter aussitôt avec sa division dans le golfe du Mexique, pour y protéger au besoin les intérêts britanniques pendant les hostilités que pourrait amener de la part de l'escadre française une plus longue résistance du Mexique aux réclamations de la France. Peut-être cette résolution du ministère anglais est-elle susceptible de quelques fâcheuses interprétations; mais elle semble avoir été commandée par les plaintes incessantes des négocians de Liverpool et autres villes, dont les opérations commerciales souffrent nécessairement du blocus des ports mexicains.

On lit à ce sujet dans le *Globe*:

"Mardi dernier, 30 octobre, une députation, composée de négocians de Liverpool, Manchester et Belfast, a eu au Foreign-Office une conférence avec lord Palmerston, au sujet du blocus des ports mexicains par l'escadre française. La députation a demandé si le gouvernement anglais avait obtenu quelque concession du gouvernement français, à raison du dommage que le blocus causait au commerce britannique. L'interruption des relations commerciales avec le Mexique, a dit la députation, est d'autant plus vivement sentie, que le président Bustamente a offert à la France de s'arranger les différends existant en prenant l'Angleterre pour arbitre. Enfin, on était loin de s'attendre à un procédé si brusque de la part d'une nation alliée et amie.

"Lord Palmerston a répondu, que malgré le refus de la France d'accepter la médiation de la Grande-Bretagne, le gouvernement anglais avait entamé des négociations pour obtenir un arrangement, et qu'il espérait réussir. Qu'à cet effet, M. Pakenham venait de partir de Plymouth pour Mexico, où sa présence serait de la plus grande utilité; enfin, que le gouvernement avait transmis à sir Charles Paget l'ordre de se rendre avec une force navale, de Saint-Laurent aux rives du Mexique, pour protéger les intérêts britanniques en cas de nécessité.

"La députation a fait remarquer à lord Palmerston que le gouvernement français avait eu recours à la médiation de la Grande Bretagne au moment où la guerre allait éclater entre lui et les Etats-Unis. Elle a prétendu en outre qu'il était contraire aux premiers principes de la justice, qu'une puissance fixât elle-même le chiffre des réparations auxquelles elle croyait avoir droit et dît: Nous sommes les seuls juges de ce qui nous est dû, et si vous ne nous payez pas, nous bloquerons vos ports. Enfin la députation s'est aussi prononcée contre le blocus de Buenos-Ayres, considéré qu'elle comme moins justifiable que celui du Mexique, attendu que tous les différends sont aplanis. Plusieurs des personnages présens à la conférence ont dit qu'ils avaient des établissemens commerciaux au Mexique ainsi qu'à Buenos-Ayres, et que les procédés du gouvernement français, qui n'avaient point pour excuse une nécessité impérieuse, pouvaient leur faire éprouver les plus graves dommages.

"Lord Palmerston, après avoir prêté une attention soutenue à toutes les observations de la députation, lui a donné l'assurance formelle que le gouvernement ne négligerait aucun moyen pour obtenir le rétablissement des rapports commerciaux de la Grande-Bretagne avec le Mexique."

—On nous écrit de Toulon:

"Une dépêche télégraphique dit de disposer en toute hâte le brick le *Cerf* pour une mission particulière. On avait couvert du plus profond mystère la mission des trois bâtimens, le *Diadème*, le *Turn* et l'*Egeria*, qui sont encore aujourd'hui sur rade, attendant des ordres de départ. Mais, par les dispositions qui avaient été prises, on peut en ce moment affirmer, sans grande crainte de se tromper, que la destination de ces trois bâtimens était Ancône, puisqu'on allait embarquer des pilotes pour l'Adriatique. On n'allait pas non plus retirer des troupes, mais bien en prendre pour transporter en France. Aucun régiment n'avait reçu des ordres d'embarquement; et, certes, lorsqu'il s'agit d'envoyer des troupes hors de France, il est impossible de ne pas s'y prendre à l'avance et de ne pas laisser percer le secret qu'on veut tenir percé de toutes parts. Ainsi, c'est l'évacuation d'Ancône que nous allons effectuer, et si ces trois bâtiments mettent sous voile, c'est pour en ramener les pilotes qui y tiennent garnison." (*Bon Sens.*)

—Ces nouvelles sont-elles exactes de tout point, nous l'ignorons, mais il est certain qu'elles s'accordent d'une manière alarmante avec les dissertations de la presse ministérielle, la révélation d'une [illegible] inconnue jusqu'ici, entre le pape et notre [illegible] enfin avec les publications de la Gazette d'Augsbourg.

A voir les lenteurs qu'on met à expédier les navires qu'on dit destinés à cette opération, nous devons à croire que le ministère hésite encore. Dans tous les cas, qu'il pense aux dangers de la résolution vers laquelle il paraît pencher, et à la grave responsabilité qu'elle ferait peser sur lui devant les chambres, et devant le pays. (*Commerce.*)

BELGIQUE.

—Les membres des deux chambres belges viennent de recevoir leurs lettres de convocation pour mardi de ce mois. Le roi prononcera le discours d'ouverture.

ITALIE.

—Nous lisons dans une lettre de Turin que l'affaire d'Ancône a été traitée sérieusement à Milan, entre MM. de Metternich et de Saint-Aulaire. De nombreuses conférences avaient presque donné une solution à l'affaire quand on a appris à Paris le passage de la princesse de Beira en France et son entrée en Espagne. Les explications ont été très vives entre l'ambassadeur français et M. de Metternich, au sujet des passeports accordés à la future épouse de don Carlos. M. de Metternich, poussé à bout, a, dit-on, répondu au représentant de la France, que la princesse de Beira n'était pas prisonnière en Autriche, et que c'était à la police française à surveiller ses démarches. Depuis ce moment, les conférences n'ont pas été reprises, et, comme par le passé, nous occuperons Ancône, et les Autrichiens resteront dans les Etats-Romains. [*Journal de Paris.*]

ESPAGNE.

Madrid, 27 octobre.—On annonce que Mérino est parvenu à passer l'Ebre avec 3 bataillons. Il paraît qu'une brigade de l'armée de réserve a été envoyée contre lui. Le reste des troupes surveille les mouvemens de Balmaceda, qui a, dit-on, l'intention de faire une semblable incursion. (*Correo Nacional.*)

—Diverses lettres de Briviesca, en date du 21 courant, annoncent que les factieux ont passé l'Ebre. Le commandant d'armes de Briviesca a reçu cette nouvelle du général Puig Samper, qui avait pris position à Cubo, d'où il pourra aisément se porter contre l'ennemi. On ne sait positivement qui commande l'expédition, les uns disent que c'est Balmaseda, et d'autres que c'est Mérino. (*Castellano.*)

—On dit que Cabrera a fait fusiller d'une manière barbare 80 cavaliers qui avaient fait un grand ravage dans ses bataillons pendant une charge. Si cette exécution est vraie, continuerons-nous, comme nous l'avons fait jusqu'ici, à traiter avec douceur ces féroces carlistes? Rufo, blessé grièvement pendant l'action, a été transporté à l'hôpital de Benifassar; il dit que le coup qui l'a renversé a été tiré par le général Pardiñas. La mort de Cabanero se confirme. La perte des carlistes à Morella, a été de 1400 hommes. On a élevé deux arcs de triomphe à la porte de St. Mathieu et sur la place de l'Estudio, pour l'entrée de farouche Cabrera, auquel on prépare de grandes fêtes. La blessure qu'il a reçue dans l'action est grave, et l'empêche d'assister à ces fêtes. Le curé Fresquet est mort à l'hôpital de Morella; cet ecclésiastique avait été fait prisonnier dans le fort de Benicarlo.

—Du 18 octobre.—Après l'action, le féroce Cabrera ordonna que tous les prisonniers défilassent devant le cadavre de Pardiñas; après cette opération, Cabrera fit fusiller sur-le-champ les pesetéros et soldats de corps francs qui avaient été faits prisonniers. On n'a fait grâce à pas plus à aucun soldat de cavalerie, qui tous ont été égorgés. [*Correspond. de l'Eco del Comercio, du 27.*]

—De graves désordres ont eu lieu à Valence le 23 et le 24 octobre. La populace, exaspérée par le massacre des prisonniers que Cabrera avait faits à Maella, s'est soulevée en demandant à grands cris l'exécution des prisonniers carlistes, détenus dans les cachots de la ville. Le capitaine-général de la province, Mendez Vigo, celui qui était ministre de la guerre lors des évènemens de la Granja au mois d'août 1836, essaya de calmer l'effervescence populaire et parcourut à cheval plusieurs quartiers de Valence. Ses efforts n'avaient pas été inutiles, et déjà quelques rassemblemens se dissipaient; mais sur un autre point de la ville il éprouva quelque résistance et fut tué d'un coup de fusil tiré du milieu des groupes. Après ce malheur, les factieux contraignirent les autorités de la ville, à ordonner l'exécution de treize prisonniers carlistes, et le lendemain vingt autres de ces infortunés perdirent encore la vie. Voici les détails que contient sur ces désordres la correspondance ordinaire de Madrid, en date du 27 octobre:

"Le gouvernement a reçu aujourd'hui les plus tristes nouvelles de Valence. L'irritation produite dans cette ville par la nouvelle du massacre des prisonniers de Maella, a été cause d'un affreux malheur. Le capitaine-général de la province, D. Francisco Mendez Vigo, a péri victime d'un lâche assassinat. Le bruit s'étant répandu en ville que les prisonniers de Cabrera avaient été massacrés, la populace s'est ameutée, proférant des cris de mort et réclamant avec les plus horribles vociférations des représailles sur les malheureux prisonniers carlistes enfermés dans les cachots de la ville. Il était du devoir du capitaine-général de s'opposer à cette sanglante exécution; il résista avec fermeté à la volonté du peuple, pensant avec raison que l'effusion du sang ne pourrait être le signal de nouveaux et de plus grands désordres. Mendez Vigo parcourut donc les divers quartiers de Valence, exhortant les perturbateurs à rentrer dans leurs foyers, et promettant que justice serait faite; mais d'une manière légale. Déjà quelques groupes s'étaient dispersés à la voix du général, et l'on espérait que le calme allait se rétablir, lorsque arrivé en face d'un rassemblement composé d'hommes couverts de ces larges vêtemens de laine appelés dans le pays *mantas* le général fut atteint de plusieurs coups de feu tirés presqu'à bout portant, et tomba raide mort au milieu de la rue. Le commandement de la place fut aussitôt déféré au colonel D. Casimiro Valdès, en vain cet officier supérieur refusa-t-il de se charger du commandement dans des circonstances si délicates; la voix du peuple lui intima l'ordre de prendre le commandement de la place.

"Des mesures efficaces ont été adoptées immédiatement par les autorités, et une enquête a été faite sur le champ. Le résultat de ces délibérations a été la mort de treize prisonniers carlistes, qui ont été aussitôt fusillés. Cette exécution a calmé les passions de la populace qui est rentrée dans le devoir. Au départ du courrier, la tranquillité paraissait rétablie dans cette ville. Mendez Vigo laisse une veuve, fille du général Oran et un enfant en bas âge.

"Le gouvernement craint que des désordres semblables n'éclatent à Sarragosse, où les massacres seraient plus affreux qu'à Valence; car les prisons de Sarragosse regorgent de prisonniers.

"Cependant la tranquillité n'était rétablie qu'en apparence. La garde nationale ayant exigé du nouveau commandant le renvoi du chef politique, la formation d'une junte, l'emploi de moyens plus énergiques, et l'adoption d'une politique plus progressive par le gouvernement (*energia y progreso*,) Valdès refusa de se prêter à ces exigences, et le commandement fut alors confié au brigadier don Narciso Lopez, homme à opinions exaltées.

"Un rapport du brigadier, parvenu aujourd'hui même au ministère, annonce que Valence jouit d'une tranquillité malheureusement précaire. Le brigadier ajoute que, pour éviter de nouveaux malheurs, il s'est vu forcé de consentir, pour le lendemain, à l'exécution de vingt autres prisonniers carlistes. Où s'arrêtera l'effusion du sang, si le gouvernement n'envoie pas sur les lieux un homme énergique pour enlever le pouvoir à l'anarchie! Ces évènemens désastreux ont eu lieu le 24 octobre."

—24 octobre, dix heures du matin: les portes de la ville sont fermées; on ne les a ouvertes que pour laisser entrer des voitures de farine. La garde nationale est sous les armes.

—10 heures du soir. 14 officiers factieux ont été fusillés ce soir, et bien que la garde nationale ait demandé qu'on les fusillât tous, la tranquillité se trouve rétablie grâce à la confiance qu'inspire le général Lopez et aux efforts des patriotes.

Si, comme on l'assure, on a vu figurer dans ce soulèvement quelques soldats appartenant à l'un des corps stationnés à Valence, nous ne doutons pas que le général en chef de l'armée du centre, dont l'ordre du jour du 19 annonce la conviction que la discipline est suivie dans l'armée et que de graves désordres peuvent en résulter, châtiera d'une manière exemplaire les auteurs de cet épouvantable attentat.—*Espana du 29 octobre.*

—Nous lisons dans les journaux espagnols: "On dit que Cabrera, depuis l'affaire de Maella, a donné un bal à Hijar, il a voulu, que l'uniforme du malheureux Pardiñas fût exposé pour servir de risée aux danseurs."

NOUVELLES RECENTES DU BRESIL.

Nous recevons des nouvelles de Rio Janeiro jusqu'au 11 du mois de novembre. La ville de Montevideo s'est rendue au général insurgé, Fructuoso Rivera, qui l'assiégeait déjà depuis quelque temps. Le général Oribe, président de la république, ainsi que quelques-uns de ses officiers étaient partis de Buenos Ayres, à bord de la corvette anglaise Calliope.

Les dernières nouvelles de Buenos Ayres sont du 17 octobre; à cette date, le blocus était toujours strictement observé. Les Français ont pris possession de l'île Martin Garcia, en dépit de l'exaspération du gouvernement de Buenos Ayres et de la résistance d'une poignée d'hommes.

La corvette française Dordogne, venant de Brest et à bord de laquelle se trouvait M. Martigny, consul à Buenos Ayres, était partie de Rio Janeiro pour la rivière La Plata.

D'après les nouvelles de Rio Grande du 19 octobre, rien d'une bien grande importance ne s'y était passé; les forces belligérantes, occupent leurs premières positions. La saison, où devait s'ouvrir la campagne était presque terminée, et l'on attendait des nouvelles avec beaucoup d'intérêt. Celles que l'on avait des autres provinces étaient satisfaisantes.

MUNICIPALITE No. 1.

Séance du Lundi, 24 Décembre 1838.

Le conseil s'est réuni ce jour conformément. Le Recorder étant absent pour cause d'indisposition, M. Armitage a été appelé au fauteuil.

Le Président ayant appelé les membres à l'ordre, et invité le secrétaire à faire l'appel nominal, les membres présens furent MM. Edward Duplessis, J. Armitage, Luzenberg, Twogood, Faurès, Crossman, Locke, Z. Colson, Lesseps, Cruzat, Guesnard, Lefèvre, Lambert, Correjolles, Petitpain et Dupaty.—16.

Absents—MM. A. P. Lanaux, Prados, Vignié, Marsaudet, Préval et H. Colson.—6.

Sur motion, l'absence de MM. Philippe, Lanaux et Guillot a été excusée.

Sur motion de Mr. Lesseps et après dispense des règles, résolu que le conseil procède à l'élection d'un président pro-tempore.

MM. Correjolles et Petitpain étant nommés vérificateurs au dépouillement du scrutin, il a paru que Mr. Lambert avait obtenu 10 votes, Mr. Armitage 5, et qu'il y avait un vote en blanc.

En conséquence, Mr. Lambert a été dûment élu président pro-tempore.

Après lecture et approbation du procès verbal de la séance précédente, lecture a été faite d'un message du maire, en date de ce jour.

Le premier article de ce message informait le conseil que la direction des institutions financières de cette ville, a décidé que la reprise des payemens en espèces par la banque aurait lieu aujourd'hui dans la plupart des banques. Et que la banque de l'Etat de la Louisiane est la seule qui ait refusé jusqu'ici d'acquiescer à cette décision en donnant pour raison qu'elle ne le ferait aussitôt que les banques se seraient entendues pour aider la Première et la Troisième Municipalité.

Mr. Correjolles avec le consentement du conseil, et après dispense des règles, a présenté la résolution suivante:

Attendu que la reprise des paiemens en espèces par les banques met la Municipalité dans l'obligation de retirer de la circulation les bons émis par elle dans le but de fournir au public et principalement à la classe ouvrière une circulation dont elle ne pouvait se passer, au moment de la plus grande pénurie de numéraire.—La Municipalité No. 1 arrête:

1o. Que le Maire et le Comité de finance soient et demeurent autorisés à faire usage des moyens disponibles au *Trésor*, pour retirer les bons municipaux actuellement en circulation; et aussi de traiter de tout arrangement ou contrat avec tous individus ou institutions monétaires pour en accélérer la rentrée, faisant connaître au Conseil les conditions de ces arrangemens ou contrats pour son approbation.

2o. Qu'afin de mettre à la disposition du Trésor des fonds suffisants pour subvenir aux besoins de la Municipalité tout en s'occupant de la rentrée des bons susdits, le Maire, avec l'avis du Comité des finances est et demeure autorisé à aliéner les propriétés suivantes, ou affecter les effets provenant de leur vente au samedi de février prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, par le ministère de Fs. Dutillet encanteur, payable 1/10e. comptant; 1/10e. à 60 jours, et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque; savoir:

1o. Les terrains Nos. 1, 2 5 6 et 7 faisant partie de l'ancienne prison.

2o. L'îlet No. 53 borné par les rues St. Pierre, Tréme, Orléans, et Marais.

3o. L'îlet No. 75, borné par les rues Ste. Anne, Claiborne, Dumaine et Derbigny.

4o L'îlet No. 76 borné par les rues d'Orléans, Claiborne, Ste. Anne et Derbigny.

5o La partie disponible, après la réserve pour l'ouverture des rues de la propriété acquise de M. J. Marigny.

6o La propriété située rue Dumaine, entre les rues Bourgogne et Dauphine attenant à celle de Mr. Thomas Urquhart.

7o. La propriété acquise de Mr. McDonough.

Et attendu que les propriétés ci-décrites dont partie de celles affectées à la caisse d'amortissement crée pour effectuer le remboursement d'un emprunt autorisé par ordonnance du 3 septembre dernier. Il est résolu que le produit de leur vente sera diminué de la somme à verser au trésor des premiers fonds provenant de la négociation dudit emprunt.

Sur motion de M. Armitage le conseil s'est formé en un comité général pour prendre en considération la susdite résolution.

M. Armitage a été nommé rapporteur de ce comité. Le comité s'étant levé, M. Armitage a rapporté que le conseil avait adopté la susdite résolution.

L'appel nominal demandé par M. Lesseps, sur l'adoption de la susdite résolution a produit le résultat suivant, pour l'affirmative MM. E. Duplessis, Armitage, Luzenberg, Twogood, Faurès, Crossman, Locke, Dupaty, Z. Colson, Lesseps, Cruzat, Guesnard, Lefebvre, Correjolles et Petitpain. 15 oui.

En conséquence ladite résolution a été adoptée à l'unanimité.

Le 2d. article du message informait le conseil que le maire avait reçu une proposition pour la ferme de l'emplacement sur la levée entre les rues Conti et St Louis. Sur motion ladite proposition a été renvoyée à la séance prochaine.

Le 3e. article du message transmettait au conseil une lettre, de M. Caloche directeur du collège de Versailles se chargeant de l'éducation gratis d'un enfant dans chaque municipalité à condition que les tuteurs ou parens de ces enfants s'engagent à les loger etc.

Sur motion de M. Guesnard et après dispense des règles, résolu que ladite proposition soit adoptée.

Sur motion de M. Cruzat et après dispense des règles et un amendement de M. Guesnard,

Résolu que le capitaine de la garde soit et demeure autorisé à transférer au poste de l'hôtel de ville la garde maintenant stationnée au poste du bayou St. Jean.

Il est de plus résolu que le maire est et demeure autorisé à remettre la maison occupée par la susdite garde.

Le 4me. article du message transmettait au conseil une lettre de M. Bourgerol, voyer de la première municipalité.

Sur motion ladite lettre a été renvoyée à la séance prochaine.

Sur motion le conseil s'est ajourné à lundi prochain, 31 du courant.

E. MONTEGUT, secrétaire pro temp.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Norman Wood, Wood, Liverpool — S & J P Whitney
Navire Mohawk, Ting, Liverpool — L H Gale
Navire Ocmulgee, Leavitt, New York — Bein & Cohen
Navire Emporium, Parsons, Mobile — Foushee & co.
Goel Malaraka, Hawks, Baie du Tampa — S & J P Whitney

ARRIVES.

Bateau de remorque Tiger, Beebe, de la passe S O ayant mis en mer les navires Parthenon, Cincinnati, Arago et la barque Roman. La goelette Champion est toujours en dehors de la barre; le navire Liverpool est toujours échoué sur la barre et n'a pu parvenir à sortir tant que les vents actuels règneront. Les navires anglais Lord Wm & John, Northampton, le brick Gen Starks et 2 goelettes sont en rivière.

Bateau de remorque Pacific, Martin, des Passes, ayant mis en mer la goelette Ulysses.

Bateau de remorque Pilot, Clark, de la passe N E, ayant mis en mer les navires Liverpool et Oconee. Un brick et 2 goelettes sont en dehors et plusieurs voiles en rivière.

Bateau de remorque Shark, Thomas, de la passe N. E, ayant mis en mer le brick Arethusa. Il est parti de la passe le 24, à 10 heures du matin.

Bateau de remorque Pontchartrain, Sheridan, de la passe N E, ayant mis en mer le navire Paquet Bonle[illegible] nouveau.

Nav Mississipi, Beebe, New York.
Nav Havre, McKown, Havre, par la voie de Plymouth—passagers MM. J Labadie, L B Blanchard, C Bayon, J Gianter, J B Lefebvre, J Poussain, H P Leblard, L L Palot, Mmes. Catreveau, Lefebvre, et 104 passagers de l'entrepont
Nav Tallamah, Barstow, Havre.
Nav Feraz, Nealy, Thomaston.
Nav Rhode Island, Rogers, N. York.
Nav Mersey, Webb, Philadelphie.
Barque Anne Louise, Demandes, Havre.
Navire Tarquin, Hunt, Boston.
Barque Hannah, Ross, Philadelphie.
Navire Andrew Scott, Hastle, Havre.
Brick Corinthian, Harris, N. York.
Brick Rowser, Cady, Havane.
Brick Audubon, Sabatier, Havane.
Goel Louisiana, Auld, Labacr River, Texas.
Goel Dolphin, Kemp, Galveston.
Goel Caskey, King, Gloucester.
Goel Enterprise, Davis, Portland.
Goel Sun, Wilson, de Covington.
Nav à vapeur Columbia, Wade, Galveston.
Steamer Echo, Edwards, Bayou Bartholomey.
Steamer Vicksburg, Pease, de Vicksburg.
Steamer Wm French, Reid, Paducah.
Steamer Brian Borolhme, Sweeney, Alexandrie.
Steamer Burlington, Mitchell, des bouches de la rivière Arkansas.
Steamer Ellen Douglas, Kiley, Natchez.
Steamer Kingston, Shultz, Mobile.
Steamer Romeo, McKenney, Baton Rouge.
Steamer Livingston, Edwards, Alexandrie.

MEMORANDA.

Arrivé d'ici à N. York le 17, brick Nelson Clark, Pitman.

Expédié à Boston le 14 décembre pour ce port, goelette Helen Mar, Gott.

Expédié à Philadelphie, le 17, pour ce port, barque Lucretia, Lewis.

Les navires Platina et Hanover ont été expédiés à Bath (Me) le 8 dec pour ce port.

Le navire Montezuma, Christian était en charge à Philadelphie pour ce port. Barque Josephine, partie.

Expédié à Baltimore, le 20 dec pour ce port, navire Seaman, Crowell.

Arrivé d'ici à Galveston, le 17 décembre; goelette Kosciusko, brick Sam Houston; le 18, goelette Messenger, steamer Wells: le 20, steamer Columbia.

Navires rencontrés en mer:

Le navire Eliza-Ann, parti d'ici pour le Havre, a été rencontré le 25 nov. lat. 38, 35, long. 87 30.

La barque Henry, partie d'ici pour Boston, a été rencontrée le 1er. déc. lat. 40 1/2, long. 60.

Par la Ville de Lyon.

Parti du Havre, le 8 novembre, Saladin, Simpson, N. Orléans.

Au Havre pour ce port. Matamora, Myer; Caroline, Legrain; Sax, Mansfield.

Marseilles, 1 nov.—Arrivé Velobe. Persano, N. Orléans.

Marseilles—Emma, Govin, New York, sous peu; Maho, N. Orléans, 4 nov. navire Rialto, de la Nouvelle Orléans, faisant réparer son doublage et partant le 20.

Bordeaux Cardinal du Chevreuse, Nouvelle Orléans.

☞ Les Sœurs de Charité, directrices d'un Asyle de jeunes orphelines, accusent avec une vive reconnaissance, réception de deux cents piastres, résultat de la quête, faite à la Cathédrale, le jour de Noël.—Et, à cette occasion, elles s'empressent de réparer une omission, commise par négligence, en faisant part de la collecte vraiment généreuse qui a été faite pour le même objet, sous les auspices du Bataillon d'Artillerie, le jour de la Ste-Barbe, laquelle s'est élevée à $302.

AVIS—La raison en commandite de F. J. FORSTALL & FRERE, est dissoute par consentement mutuel. F. J. FORSTALL & L. E. FORSTALL, seront chargés de la liquidation, et à cet effet continueront seulement à se servir du nom de la dite raison.
F. J. FORSTALL.
27 déc M. DE LIZARDI & Co.

AVIS—Les soussignés ont formé une Société sous la raison de FORSTALL, ROMAN & Co., et continueront le même genre d'affaires par commission en général, que faisaient précédemment leurs prédécesseurs F. J. Forstall & Co.
F. J. FORSTALL,
L. E. FORSTALL,
C. H. KERNION,
27 dec CHARLES ROMAN.

CHARBON DE CANNEL.—En déchargement, du navire Rotschild, un peu au dessous du chemin à-coulisses de Pontchartrain, et à vendre en quantité convenable aux acheteurs, à prendre à la Levée. 27 dec—6

LEÇONS de PIANO.—SAMUEL A. COOPER, organiste à l'Eglise du Christ, offre respectueusement ses services aux citoyens de la Nouvelle-Orléans, comme professeur de piano et d'orgue. Se référer au Rév. Dr. N. H. Wheaton. Il accorde aussi les pianos. S'adresser au Verandah, No. 817. 27 dec—1m

200 BOUCAUTS de Sucre, à vendre sur l'habitation, Paroisse St. Jacques.
CHS. ROYER & V. LABATUT,
27 dec—1m 175, rue Royale.

LE GENDRE & BERNIAUD, No. 27, rue St-Louis, offrent à vendre les articles suivans, reçus par les derniers arrivages: 250 barriques vin rouge de Montferrand et St-Julien; 50 barils vin blanc Haut-Sauterne; 1,800 caisses vin rouge de St-Julien et St-Estèphe; 150 paniers bouteilles à vin; 10 caisses anisette, de 50 paniers chaque; 900 caisses liqueurs assorties; 50 do. do. en vases chinois, à dessins grecs; 20 caisses marasquino supérieur; 30 do. de curaçao; 150 caisses kirsch wasser; 50 do. de absinthe et un assortiment général d'épicerie. 27 dec

PERDU OU VOLE.—Un billet daté du 26 février 1837, à douze mois de date, de la somme de $2,147 37 1/2 cts., tiré par du Fleury, à l'ordre et endossé par Jules Lacaze; un autre, mêmes date, tireur et endosseur, de la somme de $2,147 37 1/2 cts., à dix-huit mois de date; un autre, mêmes tireur et endosseur, de $2148, même date et à vingt-quatre mois. Le paiement de ces billets ayant été arrêté, on prévient le public de ne pas les négocier. Une récompense honnête sera donnée à celui qui les rapportera à Jules Lacaze, rue Royale, No. 230. 27 dec—3

COMMERCIAL.

Havre, 8 nov. 1838.

Coton.—L'agitation a été très grande ce matin, dans notre marché aux cotons, et les transactions se montent à près de 5000 balles, vendues principalement par les agens de la banque, à des prix qui sont considérés à peu de chose au-dessous des anciens prix. Ces achats n'ont été faits que par une seule maison, qui, déjà s'était livrée à de grandes spéculations.

Havre, 7 *novembre.*—*Coton.*—Depuis notre précédente circulaire, il ne s'est rien fait dans le marché au coton qui mérite une mention particulière, les transactions ayant été faites sur une échelle assez restreinte, comme c'est assez l'ordinaire, après de grandes opérations. Le mauvais temps a également contribué à la grande inactivité qu'on a remarquée, et par fois même il y a eu suspension totale d'opérations. Mais malgré cette langueur, les prix ont continué à être pleinement soutenus; et au fait il n'y a point de raison plausible pour que nous changions l'opinion que nous avons émis sur la semaine dernière, les stocks qui sont en mains privées étant de peu de conséquence, et les cotons ordinaires devenant rares. Comme on devait s'y attendre, les bas prix des filés ont donné lieu à des spéculations dans l'intérieur après les grandes opérations sur le coton; et bien que les nouvelles des districts manufacturiers ne soient pas également encourageantes, l'aspect du commerce en général porte à croire qu'il y aura un cours régulier dans les affaires, jusqu'à la fin de l'année. Nous venons d'apprendre que la première balle de coton Upland, nouvelle récolte, reçue par un des derniers paquebots, a été vendue à 107 f. 50. Le Sylvie-de-Grasse, arrivé dimanche, a apporté des nouvelles de New York, du 16 dernier, qui n'ont eu aucune influence sur notre marché. Ventes du 31 octobre au 7 novembre, 1350 balles Nouvelle-Orléans, de 90 f. à 116; 249 Mobile, 91 à 105; 667 Upland, 95 à 108; 251 Floride, 93 à 98.—Importations, 1009 balles.

Ventes d'actions.—New-York, 17 décembre—100 actions de la Banque du Canal de la Nlle.-Orléans, ont été vendues à 85.

NEW-YORK. 19 déc—50 actions Banque des Etats Unis, à 60 jours, 121 3/4.

New-York, 17 décembre.—Nos avis du Havre sont de quatre jours plus récents (1er. novembre) et, à cette date les transactions de coton étaient très actives et il y avait eu une hausse de 1 à 1 1/2 centimes dans les prix. Les ventes de la semaine échue le 30 octobre se sont élevées à 13,420 balles. Dans notre propre marché (New-York) il a régné au commencement de la semaine une grande activité, qui néanmoins a fléchi un peu, et il s'est fait de bonnes affaires, les ventes de la semaine étant portées à 3500 balles; les prix de qualités fines ont augmenté d'un quart de cent en plein, et les autres descriptions sont demeurées fermes aux cours antérieurs. Les ventes comprennent 2,600 balles Upland de 11 1/2 à 14 1/2, et environ 200 dito de 13 à 15 1/4; 500 Nlle.-Orléans, 14 à 15 1/2, et environ 500 Mobile 13 1/2 à 15 1/4.

Café—La demande depuis notre dernière revue, a été modérée, et s'est bornée aux besoins du moment aux prix antérieurs. Le stock n'est pas bien fort. Les ventes comprennent environ 600 Laguyra 11 1/4 à 12 cts. 800 sacs Brésil 11 à 12 cents; 400 Laguyra ord. à 10; 400 sacs vieux café du gouv. de Java 12 1/2 à 14; le tout à 4 mois, et 600 St.-Domingue 9 à 9 1/2 au comptant.

Farine.—Il a régné beaucoup d'activité dans le marché et les détenteurs de la farine de l'Ouest ont haussé leurs prix de 12 1/2 cents par baril; celles du Sud ont également eu une tendance à la hausse. Depuis lors, la demande a été moins active et les prix continuent les mêmes. Les marques communes de l'Ouest sont à $8 87 1/2, dito fines $9 12 1/2 à 9 25; Ohio, par le Canal $8 87 1/2 à 9 12 1/2; Troy $8 62 1/2 à $8 75. La farine de seigle n'a pas éprouvé de changement et celle de maïs est à 12 1/2 cents de baisse.

Cuirs—Les renforts ont été étendus, mais la demande ayant été bonne, tout ce qui est arrivé a été de suite acheté. Les ventes comprennent environ 1000 Laguyra à 14 1/2 cents; 250 cuirs de la Côte-Ferme, 14 1/4 à 4 mois; 200 Maracaibo 11 1/2 au comptant; et 300 salés 14 1/2 à 6 mois. Aussi, environ 700 Orogoco à 10 cts. 4000 dito et 1000 Côte-Ferme, séchés à farine. Il est arrivé environ 15,000 de Valparaiso.

Plomb—Les ventes de plomb en saumons, du Missouri, ont été très étendues et les prix en ont haussé, 6,000 saumons ont été vendus à 6 cents, à 5 mois, et 1800, escompte au comptant; les détenteurs tiennent ferme et demandent 6 1/4 à 6 1/2 cents, 6 mois—L'approvisionnement en est faible.

Mélasse—Le marché a été assez actif, mais sans variation dans les prix, bien qu'il n'en a pas été offert considérablement. Les bonnes qualités sont plus recherchées et deviennent rares. Les ventes comprennent des Ste.-Croix en boucauts à 34 cents, Porto-Rico de choix 34; Martinique en tierçons et barils 26; Nouvelle-Ibérie, 30 à 32; quelques nouvelles mélasses de la Nouvelle-Orléans, belles, à 36, et quelques tierçons St.-Eustache à 27 cents—Le tout à 4 mois.

Provisions—La demande pour le bœuf et le porc continue à être assez limitée, mais sans variations dans les prix. Il n'y a pas eu de changement notés dans les autres descriptions.

Sucre—Une grande activité a régné dans le marché au sucre, aux cours précédents. Les belles qualités deviennent rares; et sont en demande. Les ventes comprennent 100 boucauts Ste.-Croix 7 1/4 à 8 1/4; 100 Porto Rico 7 1/4 à 8 1/4; 13 do. et 168 bls St.-Eustache 6 1/2; 66 do. et 200 barils St. Martinville 7; 700 caisses Havane brun, 7 1/4 à 8 1/4, 350 do blanc 11 à 11 1/4, le tout à 4 mois; et pour raffiner 3700 sacs Manille 7 à 7 1/2 à 6 mois; environ 150 paniers Java blanc 8 1/4 à 9 1/4 à 4 mois.

Tabac—Les transactions en ventes privées ont été limitées, mais les prix sont restés les mêmes. A l'encan, 30 boucauts Kentucky 7 1/2 11 1/4, fesant 10 cts. l'un dans l'autre 46 dito, de 9 à 13; et 56 do. non marchande 8 1/4 à 11, à 2, 3 et 4 mois. Le dernier arrivage de St-Domingue n'a pas été encore déchargé.

Change—Les transactions dans le change sur l'Angleterre, pour le paquebot du 18, ont été modérées, et se sont faites dans les prix de 109 1/2 à 110 pour cent. Sur France on a vendu de 5f. 15 à 5f. 17 1/2. Les banques des Etats-Unis tirent sur l'Angleterre à 110 pour cent, et 5f. 15 à 5f. 17 1/2.

Baltimore, 18 décembre.—*Farine*—Nous n'avons point de changemens à noter dans les prix de la farine de Howard street, et les transactions paraissent avoir été de peu d'importance. Nous continuons à quoter celle en magasin $8 12 1/2, et en wagon $7 87 1/2. Une vente de 800 barils de City mills s'est faite $8 25, et aujourd'hui 500 barils ont été vendus à $8 12 1/2 au comptant.

Whiskey—Celui en boucauts vaut 40 1/2 à 41 cents, et en baril 41 à 41 1/2. Le prix de celui en wagon est de 40 cents; eau-de-vie de pommes 42 cents, et celle de pêches 75 à 80 cents.

Sucre—A l'encan, lundi, le chargement du Water-Witch de Porto-Rico a été vendu comme suit 242 boucauts $7 65 à $8 85, et 106 barils $8 60 à $8 70; 20 Ste. Croix ont obtenu $8 60 à 9.

Mélasse—A l'encan, lundi, 70 boucauts Martinique ont été vendus 30 à 30 1/2 cents.

Boston, 15 décembre.—*Coton*—Il en est arrivé considérablement cette semaine, la moitié est pour compte des manufacturiers. Les ventes comprennent environ 550 balles à des prix en pleine; ceux de la N.-Orléans et de l'Alabama 15 à 16, et les Uplands 14 1/2 à 15 à 6 mois.

Cuirs et peaux—Ventes de 1400 cuirs Puerto Cabello 14 1/2, et 800 dito à 14, quelques centaines de Georgie secs 12 1/2 à 6 mois. Ventes, publiques de 10 balles peaux de Madras 15 1/2 c. chaque, à 4 et 6 mois. Il ne se fait rien dans les cuirs de Calcutta.

Plomb—En saumons se maintient ferme à 6 cents, mais nous n'avons pas appris qu'il y ait eu des ventes.

Mélasse—Les transactions de la semaine démontrent une autre baisse, et le marché est languissant. 1300 boucauts Cuba tartrée pour distiller 20 cents, 300 Surinam 31 1/2 100. Trinité 33 à 34; 2 à 300 Martinique et Guadeloupe 31 1/4, à 32; et 100 Porto-Rico, à des prix qui n'ont pas transpirés. A l'encan, 39 barils St.-Yago, 30 à 31 1/2 le gallon, au comptant.

Sucre—Une demande croissante a eu lieu durant la semaine, et les prix sont revenus à ce qu'ils étaient. Les ventes comprennent environ 1100 sacs Havana brun à des prix variant de 7 1/2 à 8 1/4, 100 dito de St.-Yago, blanc, ordinaire; 101; 500 barils Cuba, mascovado, 8 cents; 50 boucauts, Porto-Rico prix inconnus; 1900 sacs Manille pour rafiner, 7 1/2, et une partie de sucre Havane brun à 8, muscovado 6 1/2 à 7—4 mois.

DERNIERES DATES.

New-York	dec 19	Liverpool	nov. 6
Boston	dec 18	Londres	nov. 7
Philadelphie	dec 20	Havre	nov. 8
Washington	dec 20	Paris	nov. 7
Baltimore	dec 20	Bordeaux	oct. 31
Charleston	dec 22	Madrid	oct. 28
Vera-Cruz	dec 2	Cadix	oct. 14
Tampico	dec 9	Havane	dec 19
Mexico	nov 21	Houston	dec 14

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

New-York, 17 décembre 1838.

Le navire paquebot Louisville, Allan, est parti pour la Nouvelle-Orléans dans l'après midi du 15 courant. Voici les noms des personnes qui y ont pris passage: Capt. R Glover, R J Haws, J Lewis, J Goodman et M. Bartlett, de N York; Mr. Taylor et sa dame; MM. S Wallace, W Henderson, lieut. Beauregard de l'armée des Etats Unis, S S Buchanan et A B Hinshaw, de la Nouvelle-Orléans.

La goelette Palestine, Macy, est partie samedi matin pour la Nouvelle Orléans. Voici son manifeste: 1 bouilloire pour machine à vapeur et les appareils pour le navire à vapeur Columbia, 10 balles foin au capitaine Macy, 65 tonneaux pierres à J. Minton, 19 barillets beurre à H C Colesworthy. Passager: Mr. H Colesworthy et 2 ingénieurs.

La goelette Drusilla, Kelly, est partie pour la Nouvelle Orléans, dimanche 16 du courant avec un chargement de pierres. Je ne sais pas à qui il est consigné.

La barque Virginia, Sinclair est partie samedi 15 du courant pour la Nouvelle Orléans. Son manifeste est comme suit: 150 balles étoupes à J A Barrelli & co; 1 caisse livres à E A Follansbe, 200 barils ciment à Wood & Simmons, 50 barils goudron, 12 demi barils vernis à Walton & co, 60 barillets cloux à J H Field & co, 50 barils goudron à Layton & co, 300 barillets cloux à A Grant & co, 15 paquets, 25 ballots paniers à F P Werhalty, 300 caisses chandelles à H Beel & co, 150 tonneaux charbon de Lehigh, 1 barrique à Leeds & co, 121 barils patates à J T Sturgis, 1 caisse au capitaine Sinclair, 6 malles à P S Fontaine, 500 barillets cloux coupés, et divers autres articles non désignés à ordre. 4 passagers de la chambre.

18 Décembre 1838.

Le navire Olive & Eliza, Parsons a été expédié hier pour la Nouvelle Orléans. Il ne partira pas avant demain après midi: il n'a pas encore tout son fret rendu à bord.

Le navire paquebot Saratoga partira mercredi prochain.

La neige a tombé avec abondance durant la nuit dernière. Ce matin, le tems est clair et agréable, et il fait un vent de S. O. léger.

Demain, je vous enverrai une copie du manifeste de la cargaison du navire Olive & Eliza.

Rien de plus nouveau à rapporter aujourd'hui.

☞ Le navire Telumah, capitaine George Barstow, venant du Havre, est en déchargement près du rail-road. Les consignataires sont priés de faire prendre leurs marchandises.
L. H. GALE, agent,
27 dec 93, rue de la Commune.

CLUB DES JOCKEYS DE LA LOUISIANE.—Le Club s'assemblera tous les soirs, durant le temps que dureront les Courses, à la Bourse de la Cité St.-Louis, à 7 heures précises. On invite les membres d'être ponctuels, attendu que des affaires de la plus grande importance pour les intérêts du Club seront de temps à autre offertes à leurs délibérations.
27 dec—3 S. D. McNEIL, secrétaire.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES—D'après les préceptes simples et faciles de la nouvelle méthode,
Par le docteur Jules Toussaint, médecin de la faculté de Paris, et ex-interne des hôpitaux vénériens, élève de M. Ricord.
Ce docteur, déjà connu par de nombreux succès, continue à donner ses soins aux personnes affectées de maladies vénériennes; celles même qui ont essayé inutilement les traitemens les plus connus trouveront auprès de lui une guérison prompte et radicale.
Le docteur Jules Toussaint, donne des consultations gratuites, tous les jours, depuis 10 jusqu'à 1 heure, et des consultations particulières, de 5 à 7 heures du soir, rue d'Orléans, 87, entre Bourbon et Dauphine.
27 dec—3

AUX PERSONNES QUI ACHETENT DES HABILLEMENTS—Les soussignés reçoivent en ce moment de leur Etablissement à New York, un grand assortiment général de superbes Habillemens, consistant en: Habits et Levites noirs, bruns, verts, olives, bleus, gris et lie de vin, dont quelques uns avec passe-poils et cordonnet, cols en velours, faits dans le genre le plus à la mode et des mieux traités; dito en drap, casimir, et en peaux de daim; pantalons satinet; gilets de dessous en satin noir et broché, avec ou sans garnitures en velours; quelques manteaux espagnols en drap bleu, très beaux; manteaux de dames très élégants et en drap—Aussi; un assortiment de superbes chemises blanches; cols en satin et autres d'un joli goût, gants, bas, &c. Egalement, un envoi de Malles de voyage et Valises, le tout est offert en vente à un escompte sur les prix de New York pour du comptant ou des billets ayant cours sur la place. Les marchands au détail sont respectueusement invités à venir examiner ces marchandises.
JAMES & TAYLOR,
27 dec—1m 13, Vieille Levée, au premier.

DEMANDE DE DOMESTIQUES.—On demande plusieurs femmes de couleur pour être employées comme domestiques, à l'hôtel St. Louis, rue de Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse. Il est inutile de se présenter sans être muni de bonnes recommandations. 27 dec—6

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 27 décembre.
1ère représentation de la reprise de
LE MARIAGE DE FIGARO, ou LA FOLLE JOURNÉE,
Comédie en 5 actes, de Beaumarchais.
LES MOUTONS, ET UN CHAMPENOIS,
Vaudeville en 1 acte.
On commencera à 6 heures et demie précises.

☞ PENSEZ AUX ORPHELINS! ☜
Aujourd'hui Jeudi, 27 décembre,
Le Signor Blitz donnera au Muséum de Plough, la dernière représentation de ses expériences amusantes, Au bénéfice de l'asyle des Orphelins du Bayou.
Prix d'entrée—$1; enfans moitié prix. 27 dec—1

SALLE D'ORLEANS.
Samedi, 29 décembre 1838.
GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ.
Prix d'entrée pour les cavaliers ... $1
Aucune dame ne pourra être admise sans qu'au préalable elle n'ait reçu un billet d'invitation, qui sera personnel. 27 dec—3

SALLE DE LA BOURSE ST. LOUIS.
Lundi prochain, 31 décembre 1838.
Au bénéfice de Mr. E. Bertus,
GRAND BAL PARÉ,
Précédé d'un
BAL D'ENFANS.
Qui commencera à 5 heures.
Le bal d'enfans sera terminé à 9 heures par une grande galopade qui sera dansée par une troupe d'enfans, qui, après avoir parcouru la salle, feront le tour de la belle galerie de la Rotonde.
Prix d'entrée pour grandes personnes $1 00
Pour les enfans 50
Les domestiques quitteront la Salle aussitôt après le bal d'enfans.
On trouvera des billets au café de la Bourse et au Bureau de la Salle. 27 dec—4

SALLE DE LA BOURSE ST. LOUIS.
Samedi prochain, 29 Décembre 1838.
Grand Bal Paré et Masqué.
Dans lequel les dames ne seront admises, qu'avec un billet personnel.
Prix d'entrée, cavaliers ... $1 00
Les personnes qui désirent des billets, sont invitées à s'adresser au bureau de la Salle de Bal. 25 d—4

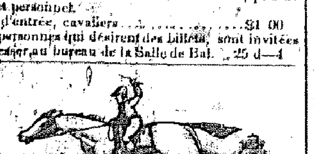

HIPPODROME DE LA LOUISIANE.
Club des Jockeys.—Assemblée d'Automne de 1838.
Troisième Jour.—27 décembre.—Bourse du Club des Jockeys $1250.—Les chevaux de tous âges sont admis.—La course sera de deux milles—Laps de tems entre chaque, 30 minutes.—Distance 120 yardes.
La jument chataigne de John F. Miller (ci-devant A. L. Bengaman) Sarah Bladen, issue de Leviathan, et de Morgiana, de 4 ans, poids 97 livres.
HENRY A. TAYLOR, J. C. BRANCH, MANDEVILLE MARIGNY } Propriétaires.
27 dec—1

ETRENNES.
GRAND ASSAUT D'ARMES,
Au Bénéfice des Orphelins.
MESSIEURS BERTUS ET FAGET ont la générosité de coopérer à favoriser ces intéressans enfans, en prêtant la Salle de la Bourse St.-Louis pour Dimanche prochain, 30 du courant. L'Assaut commencera à onze heures précises, sans aucun délai.
REGLEMENT.
Art. 1er. Il ne sera pas permi de fumer dans la Salle.
Art. 2. Personne ne devra se tenir debout sur les bancs qui formeront le cercle où seront les tireurs, ni non plus entrer dans ledit cercle, tout le temps que l'assaut durera.
Art. 3. Au moment où les tireurs se mettront en garde, les spectateurs se découvriront.
Art. 4. Tout applaudissement bruyant est interdit durant l'assaut.
TIREURS.
Professeurs: MM. Cazères, Guilleau, D'Hamécourt, Taveney, David, Dauplin, Lalouette, Junel.
Amateurs: MM. J. Davis Jr., Jules Leblanc, Valsin Durel, Armand Pitot, Sam. Herman, jr., A. Rosière, Jean Sarpy, Théod. Vautigand.
MM les professeurs et amateurs qui voudront prendre part à l'assaut auront la complaisance de faire connaître leur intention par écrit, à dater de ce jour, jusqu'au 27 du courant. Toutes les lettres qui y ont rapport doivent être adressées à M. Faget, à la Bourse St.-Louis.
Prix d'Entrée ... $1.
On trouvera des billets d'entrée:
Première Municipalité—Au bureau de la salle de Bal, au Café de la Bourse St.-Louis, chez Mrs. Brusle & Lesseps.
Seconde Municipalité—Chez E. Johns & Co., à l'Hôtel de Bishop.
Troisième Municipalité—Chez M. F. Sauton.
☞ Les dames qui voudront honorer cet assaut de leur présence, y seront admises gratuitement: c'est dire assez que les lois les plus sévères de la décence y seront observées. 25 dec—4

PANORAMA DE PARIS ET DE SES ENVIRONS:
EXECUTÉ PAR
MM. PHILASTRE & CAMBON,
Peintres des décors du Grand Opéra, et des Menus-Plaisirs du Roi.
CE Panorama ne pouvant être vu que de jour, ne sera ouvert, provisoirement, que depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures et demie du soir, à dater de Dimanche, 23 Décembre courant.
L'établissement est situé rue Royale, sur la place St. Antoine, derrière l'Eglise St. Louis.
Le jeudi seulement, sera réservé pour les personnes de couleur.
La galerie destinée à recevoir les spectateurs, ne pouvant contenir à la fois qu'un petit nombre de personnes, sous aucun prétexte les esclaves n'y seront admis.
Prix d'entrée, $1, moitié prix pour les enfans au-dessous de 10 ans.
Cet immense travail ne pouvant être examiné d'une seule fois, et pour se conformer au désir d'un grand nombre de personnes, on recevra des abonnemens à raison de $5, une fois payés, pour tout le tems de l'exhibition.
Un nouveau et remarquable travail vient d'être exécuté par MM. Philastre & Cambon, peintres décorateurs de l'opéra. Il ne s'agit de rien moins que du Panorama de Paris, vu du haut du pavillon de l'horloge, le point, le plus élevé du palais des Tuilleries. Ce grand ouvrage de peinture est destiné à la Nouvelle Orléans, où il doit être transporté bientôt par Mr. Bilfeld jeune, peintre très avantageusement connu dans cette capitale de la Louisiane. MM. Philastre & Cambon ont trouvé dans la complaisance du général Athalin, et du colonel Castres, toutes les facilités nécessaires à l'exécution de cet important travail.
(*Extrait du Journal des Débats du 20 Sept. 1838.*)
22 dec—5m

JE soussigné, préviens le public, que j'ai cité en Cour Mr. Carabalona, mon associé, pour une dissolution de société, et un règlement de comptes; je préviens de plus que je révoque par le présent toute autorisation de vendre l'Etablissement qui nous appartient, situé rue de la Vieille Levée, No. 118, qu'il aurait été donné pour moi au dit Louis Carabalona, et aussi de faire des achats pour notre compte commun; je préviens en outre les personnes qui feraient des affaires avec nous de ne plus faire aucun crédit en notre nom social, excepté de mon endossement; je ne me considérerai plus comme débiteur solidaire des dettes que le dit Carabalona pourrait contracter sous la raison sociale sans mon consentement.
Nlle. Orléans, 25 dec. 1838. M. LAVEZZO.
27 dec—3

A VENDRE—Très vieille et supérieure eau-de-vie de Cognac, importée en caisses et en bouteilles. Vin de Bourgogne Chambertin et autres crus en caisse; Vin de Champagne; quelques services de table en porcelaine blanche, pour petits ménages, par
L. BARTHE,
27 dec—1f Enc. Bourbon et St-Pierre.

CIDRE en bouteilles—200 caisses venant d'être reçues et à vendre par
HUNT & HOWARD,
27 dec 83, Nouvelle Levée.

OGNONS—150 barils en bon ordre, au No. 83, Nouvelle Levée.
27 dec HUNT & HOWARD.

JAMBONS—10 barriques jambons fumés, à vendre au No. 83, rue de la Nouvelle Levée, par
27 dec HUNT & HOWARD.

VELOURS DE SOIE—2 caisses, reçues par le navire Olympia, du Havre, et à vendre par
J. F. VLES & Co.
27 dec 44, rue de Chartres.

CIGARES—300,000 cigares de la Havane, de diverses marques, reçues et à vendre par
LEGENDRE & BERNIAUD,
27 dec 27, rue St.-Louis.

A LOUER—La partie supérieure du magasin No. 25, rue St.-Louis, position convenable pour y établir un comptoir. S'adresser
LEGENDRE & BERNIAUD,
27 dec 27, rue St.-Louis.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, à mon bureau, rue Madison, No. 33, le lundi, 7 janvier 1839, à 4 heures P. M. un lot de meubles, saisi pour satisfaire le jugement rendu en faveur du Dr. Formento.
Conditions—Comptant. B. BEAUREGARD,
27 dec marshal.

Auguste Vignaud contre Louis Carel.
EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. John N. Duncan, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le samedi, 5 janvier 1839, à 4 heures P. M. encoignure de la rue Philippa et Canal, le contenu d'un cabaret, saisi dans cette affaire.
Conditions—Comptant. B. BEAUREGARD,
27 dec marshal.

TIRAGE DE LA LOTERIE DE L'ECOLE GRATUITE—Classe No. 52.
Numéros sortis.
6—61—2—31—68—18—27—30—16—47—57—98.

TIRAGE SAMEDI.
UN GROS LOT DE $15,000
LOTERIE
DE L'ECOLE GRATUITE, CLASSE No. 53,
Devant être tirée Samedi, 29 Décembre 1838, à 5 heures de l'après-midi, à l'Arcade de Bank.
J. K. MEAD, Directeur.
72 numéros dans la roue—12 sortant.

1 lot de	$15,000	$15,000
1	4,000	4,000
1	3,000	3,000
1	2,000	2,000
1	1,436	1,436
10	1,000	10,000
10	500	5,000
10	400	4,000

Et autres, s'élevant à $202,575. Les billets gagnants seront payés comptant aussitôt le tirage.
Billets $4; demi-billets $2; quarts de billets $1.
Paquets de 25 billets $100, garantis devoir tirer $48 et pouvant tirer quatre des plus gros lots.
Portions de billets en proportion. Pour les billets, s'adresser au Bureau du directeur, No. 43, rue des Magasins, près du bureau du Bulletin, et No. 3, à l'Arcade. 27 dec—2

D. CANOVA, peintre et professeur de dessin au collège Jefferson, se fait un devoir d'adresser ses remerciemens aux parens de ses élèves pour la confiance qu'ils lui ont accordée.
Il prévient en même temps ses amis et le public en général qu'il a l'intention de passer en ville le temps des vacances, jusqu'au 15 janvier 1839, pour peindre le portrait soit à l'huile de toute dimension, soit à la mine de plomb, etc. il espère qu'on voudra bien lui continuer les encouragemens qu'il a reçus par le passé. S'adresser rue Royale No 80, entre Conti et Bienville.
☞Il recommencera sa classe de Dessin, au collège Jefferson, le 1er, février prochain. 19 dec—1m

POUR GALVESTON, Texas—Mardi, le premier janvier 1839, à 10 heures du matin.—Le navire à vapeur COLUMBIA, doublé et chevillé en cuivre, capitaine John Wade, partira comme il est ci-dessus mentionné. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, pour 200 passagers et 100 passagers de pont, s'adresser à bord ou à
JAMES REED,
88, rue de la Commune.
On ne prend en paiement du fret et du passage, que les billets des banques de la Nouvelle Orléans.
On ne recevra aucun fret le jour du départ. 27 dec

POUR LA MOBILE—Partant aujourd'hui 27.—Le beau bateau-à-vapeur, à basse pression GIRAFFE, capitaine Swiler, partira du bout du chemin à coulisses aujourd'hui, après l'arrivée des chars de midi. 27 dec—1

POUR LA MOBILE.—Le steamer ISABELLA, est maintenant prêt à recevoir du fret pour le dit port au bout du chemin de fer Pontchartrain. Il partira dimanche, 30 du courant, après l'arrivée des chars de midi. Pour fret ou passage, s'adresser à
WALKER, KNIGHT & Co,
27 dec 36, Nelle. Levée.

POUR LA RIVIERE DES ARKANSAS et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur, paquebot régulier, BURLINGTON, bon marcheur et à chambre haute, capitaine Mitchell, ayant une grande partie de son chargement allant à bord, partira sous peu. Pour fret du reste ou passage, s'adresser à bord, en face des Magasins Bleus, ou à
BOGERT & HAWTHORN,
27 dec 63, rue Gravier.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI—Le steamer W. FRENCH, d'un faible tirant d'eau, et solidement construit, partira pour les ports ci-dessus, et tous les lieux intermédiaires, samedi, 29 du courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à
G. BUCHANAN & Co,
27 dec 68, rue du Camp.

POUR ST. LOUIS, et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur régulier ASTORA, tirant peu d'eau, capitaine Conl, est actuellement prêt à recevoir du fret, et partira jeudi, 27 du courant, à midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, près de la rue Poydras, ou à
JOS. WM. DWYER,
Encoignure Poydras et Magasins.
☞Les chargés sur marchandises envoyées sur ce bateau seront payées, et on recevra du fret pour Natchez, Grand Gulf, Vicksburg, Memphis &c. 25 dec—2

PAQUEBOT REGULIER, POUR APALACHICOLA—*Aujourd'hui*—La goelette CASSIUS, fine voilière, capitaine Prensley, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira, positivement, comme il est ci-dessus indiqué. Pour fret de 50 barils, ou pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à
ASHBRIDGE & JENKINS,
27 dec 65, rue de la Commune.

POUR PHILADELPHIE—Un bon navire prendra, 200 boucauts de sucre pour le port ci-dessus. Pour les conditions s'adresser à
ASHBRIDGE & JENKINS,
27 dec 65, rue de la Commune.

POUR BOSTON—Ligne de Lombard—Le navire CHEROKEE, classé A 1, capitaine Loring, partira positivement samedi; pour le reste de son fret, ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, en face de la rue St.-Joseph, ou à
JOHN A. MERRITT,
27 dec 53, rue du Camp.

LIGNE DE PAQUEBOT ENTRE BALTIMORE ET LA NELLE-ORLEANS.—Le brick ARCHITECT, classé A 1, capitaine Adams Gray, ayant une partie de son chargement engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
GEORGE BEDFORD,
27 dec 22, rue Bienville.

POUR LA HAVANE—Le brick R. GRONING, capitaine Landon, ayant été retenu, partira positivement Samedi 29 du courant. Pour fret de 200 barils, ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à
27 dec R. GRONING & Co.

POUR MATAGORDA—Lundi 1 janvier.—La goelette ATLANTIC, fine voilière, capitaine Wheeler, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 150 barils, ou pour passage, s'adresser à
ASHBRIDGE & JENKINS,
27 dec 65, rue de la Commune.

POUR SAVANNAH—1er bâtiment.—Le brick EXCHANGE, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Braton, est maintenant en chargement pour le susdit port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
ASHBRIDGE & JENKINS,
27 dec 65, rue de la Commune.

POUR TAMPICO—Passage seulement—Le brick fin voilier ENERGY, capitaine Shannon, ayant tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à
KIDDER & HEAD,
25 dec 21, rue Poydras.

POUR ST YAGO DE CUBA—La goelette fine voilière WATER WITCH, capt. J. Dupeire, partira positivement pour le port ci-dessus, jeudi, 27 du courant.
Elle pourrait prendre encore quelques passagers et quelques tonneaux de fret, si l'on s'adressait immédiatement à
A. CAPDEVIELLE & Co,
24 dec 19, rue Toulouse.

TIRAGE DE LA GRANDE LOTERIE D'ETAT
Classe No. 68—Numéros sortis.
27—51—31—16—35—17—33—37—45—56—48—19.

TIRAGE AUJOURD'HUI.
UN GROS LOT DE
8,000 PIASTRES.
LES BILLETS SEULEMENT $2 50.
GRANDE LOTERIE D'ETAT,
Classe extra No. 2.
Autorisée par la Législature de l'Etat.
Devant être tirée Jeudi 27 décembre 1838, à 6 heures P. M., à l'Hotel Bishop.
S. DAVIS & Co. Directeurs.
75 Numéros ballotés—12 sortant.
PROGRAMME;

1 Lot de	$8,000	$8,000
1	2,500	2,500
1	1,500	1,500
1	1,200	1,200
3	1,000	3,000
3	600	1,800
3	500	1,500
3	400	1,200
4	300	1,200
5	200	1,000
7	150	1,050
10	100	1,000
15	70	1,050
163	60	9,780

27814 Lots s'élevant à ... $118,68[illegible]
Billets entiers, $2 50—Moitiés $1 25—Quarts 63
Paquets de 25 billets pour $62 50 garantis devoir tirer au moins $30.
Paquets de 25 demi billets, pour $31 50, garantis devoir tirer au moins $15 00.
Paquets de 25 quarts de billets, pour $15 63, garantis devoir tirer au moins $7 50.
Pour paquets, ou simples billets, s'adresser au Bureau des Directeurs, rue de Chartres No. 16. 27 d

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.—Est partie marronne de chez le soussigné le 25 du courant, la négresse nommée LAURETTE, âgée d'environ trente ans, taille de cinq pieds cinq pouces trois lignes, mesure anglaise, teint rougeâtre, parlant l'anglais et le français. La récompense susdite sera payée à quiconque logera ladite esclave dans une des geôles de cet Etat.
Les capitaines de navires, de bateaux à vapeur et autres sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. Paroisse Jefferson, le 26 décembre 1838.
27 dec—4,1ps FELIX DELERY.

COLLEGE DE VERSAILLES—Le Prospectus du Collège de Versailles vient de paraître; on peut se le procurer, en s'adressant au midi à 2 heures, à M. E. Barthe, avocat, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse; chez M. Alf. Moret, libraire, rue Royale, entre Toulouse et St-Louis, et chez Mr Lelièvre, libraire, rue Royale, encoignure Ste. Anne.
L'ouverture des classes est fixée au 15 de janvier prochain. 15 dec—15

PERDU avant-hier soir un petit portefeuille contenant un billet de banque de $20, un de $10, et d'autres de municipalités, plus un billet à ordre, de $100, tiré par Bernard Mignen et endossé par Pierre Dastugue, daté du 7 décembre 1838. Ce billet ne sera valable qu'autant qu'il sera remis au soussigné, attendu que le paiement en est arrêté. Une récompense de $30 à celui qui le rapportera à Pierre Mougin, rue d'Enghein, encoignure Victoire, chez M. Duclos, forgeron. 25 dec—3

IL a été trouvé dimanche, dans la rue de Chartres, un petit Portefeuille, contenant quelque argent. Le propriétaire peut le réclamer en s'adressant au bureau de cette feuille, et en payant les frais d'annonce, toutefois après avoir décrit son contenu. 25 dec—3

PERDU hier soir dans la rue de Chartres entre St. Louis et Canal, un manuscrit anglais sur la phrénologie, d'environ 10 feuilles avec une liste de 70 souscripteurs. La personne qui le retrouvera sera libéralement récompensée si elle a la bonté de le remettre à l'office de l'imprimerie de M. Duclere, au coin des rues de Chartres et St. Louis. 25 dec—2

PLANCHES de cypre pour plancher—100,000 pieds de cypre à plancher, coupé dans la bonne saison, à vendre à l'entrepôt de M. Gray, ci devant moulin à scie de Byrne. S'adresser sur les lieux. 25 dec—8

RECEMMENT reçu par le navire Caledonia, de Brême, un grand assortiment de JOUETS D'ENFANS, pour étrennes.
Aussi—Par le dernier arrivage de Philadelphie, un grand assortiment de nouveaux Romans,
Almanachs en français, anglais et allemand,
Albums pour l'année 1839,
Livres en blanc de toutes descriptions.
Les dames et messieurs sont respectueusement invités à venir examiner ces articles, attendu qu'ils sont d'un ouvrage fini et très élégants. H. HANKEL,
25 dec rue des Champs-Elysées, No. 23

UN jeune homme, dernièrement arrivé de la Havane, qui a une connaissance pratique des affaires, et parlant anglais, français et espagnol, en outre de sa langue natale, l'allemand; pouvant donner de bonnes recommandations, désirerait trouver à s'employer comme teneur de livres ou détaillant. Toute son influence et ses attentions seraient dévouées aux intérêts de la maison qui l'emploirait.
S'adresser par lettre à la boîte No. 24, de la poste. 25 dec—3

LE soussigné a actuellement en déchargement du Yazoo, une consignation de marchandises des Indes Orientales; qu'il vendra à bon marché pour clore l'envoi: elle consiste en
Une caisse de shals de crêpe, brodés très supérieurs,
Des tables de centre, tables à thé,
Boîtes à thé, jeux d'échecs, boîtes à cigares,
Boîtes d'amadou avec des allumettes à cigares.
JAMES B. HULLIN,
25 dec 91, rue du Canal, au premier.

TABAC manufacturé—60 caisses de différentes qualités, à vendre par
ADAMS & HARTWELL,
25 dec 36, rue du Camp.

AVIS—Monsieur Pierre Roy, ainé fait savoir au public qu'il a formé une Société de commerce avec M. Pierre Michel. Ils continueront le même genre d'affaire, dans le même magasin, rue Saint-Philippe, No. 16, sous la raison de P. Roy et Michel. 24 dec—3

TRAITES sur France et New-York à courts jours, à vendre par GEO. BERGEROT,
24 dec—d No. 6, maison Musson, rue Royale

BUREAU DU CHEMIN A COULISSES DE LA NELLE-ORLEANS ET NASHVILLE.
Le 22 décembre 1838.
AVIS AUX CONTRACTEURS—Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 21 de janvier 1839, pour l'entreprise de la construction de cinq à dix milles de chemin commençant à la Passe Manchac, et s'étendant vers cette ville.
On peut voir les spécifications à ce bureau, où l'on fera connaître les conditions. D. HOARD,
25 dec—1m Ing. en chef, et Surintendant.

TRAITES SUR NEW-YORK, à 30 et à 60 jours de vue, à vendre par
F. C. GOERGEN & Co,
25 dec 70, rue de Chartres.

DEUX CAISSES DE LONDON TWEEDS venant d'être reçues, et à vendre par
25 dec J. ROBERT & Co, 17, r. Bienville.

MAGASIN EN DEMANDE—On a besoin d'un magasin dans le voisinage des rues Chartres, Royale, Bienville ou de la Douane. S'adresser à HARRISON, CLEGG & Co,
22 dec 1m 47, rue Royale.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. L. PERNET.
Bureau No. 107, rue de Chartres.
IL sera vendu aujourd'hui, à 10 heures précises du matin, sur la levée, vis-à-vis la Maison Rouge, entre les rues Dumaine et St-Philippe, 890 caisses citrons, 152 do fruits à l'eau-de-vie, 292 paniers anisette, 8 do superfins. 27 dec—1

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu Jeudi 27 du courant, à 10 heures du matin, dans la cour de la Douane; 31 Boucauts Genièvre Anglais, ayant droit à débenture.
Conditions à la vente. 27 dec—1

PAR A. L. PERNET.
IL sera vendu Vendredi, 28 courant, à son magasin No. 107, rue de Chartres, entre Conti et St. Louis, pour clore une consignation, 150 Caisses Vin de Bourgogne, Chambertin, Volnay, Beaune, &c. &c. de qualité supérieure. Ces vins méritent l'attention des consommateurs.
La vente commencera à 4 heures précises de l'après midi, et sera positivement sans réserve. En cas de pluie, la vente sera remise au lendemain à la même heure. 27 dec—2

PAR GUINAULT & DELASSUS.
IL sera vendu, samedi prochain, 29 du courant, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
La mulatresse Hélène, âgée de 24 ans, avec son fils Félix âgé de 8 ans, Hélène parle le français et l'anglais, excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—1/3 comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 27 dec—3

PAR GUINAULT & DELASSUS.
IL sera vendu, vendredi prochain, 28 du courant, à 10 heures précises du matin, à leur magasin d'encan, pour clore une facture et pour compte de qui il appartiendra,
50 milliers cigares de la Havane par caisses de 250 et 500. Conditions comptant. 27 dec—2

PAR GUINAULT & DELASSUS.
IL sera vendu, vendredi prochain, 28 du courant à 11 heures et demie du matin, à leur magasin d'encan pour clore un compte,
200 barils Navy et Pilote Bread.
Conditions comptant. 27 dec

PAR GUINAULT & DELASSUS.
Vente sans aucune réserve.
IL sera vendu, samedi prochain, 29 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
Un lot de terre situé au faubourg Marigny, mesurant 26 pieds de face et de 120 pieds de profondeur entre les rues de l'Union et des Français, ensemble une charmante maison de 3 appartemens, cuisine, deux chambres à domestique, cabinet etc., cour et corridor briquetés, le tout en parfait état.
Un autre lot de terre situé au même faubourg, mesurant 26 pieds de face à la rue Musique, sur 128 pieds de profondeur entre les rues d'Amour et des Bons Enfans, ensemble une jolie maison haute, batie depuis environ 10 mois, ayant quatre grands appartemens bien aérés entre poteaux et briques, 2 cabinets et une cave, le tout d'un travail soigné, cuisine, chambre à domestique, latrine, une cuve de la contenance d'environ 600 gallons.
Conditions—1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les personnes qui désirent placer leurs fonds avantageusement sont invitées à examiner ces propriétés avant la vente, qui sera sans réserve. 27 dec—3

PAR GUINAULT & DELASSUS.
IL sera vendu, aujourd'hui jeudi, 27 du courant, à 3 1/2 heures de l'après midi, au nouveau bassin de la 2de. Municipalité.
Le bateau Happy Go Lucky, de la contenance de 8 1/2 tonneaux plus ou moins; ce bateau est en parfait état, venant d'être réparé, et ayant un jeu de voiles neuves.
Conditions—Comptant. 27 dec—1

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu aujourd'hui, 27 du courant, à 4 heures de l'après midi, sur la levée, au poteau No 11, dans la troisième municipalité,
15,000 pieds planches de sapin blanc,
45,000 pieds soliveaux de 3 sur 4 et de 6 sur 8,
60 portes sans panneaux;
50 caisses contenant 40 portes et fenêtres,
40 chassis de fenêtre, vitrés.
Conditions à la vente. 27 dec—1

PAR P. A. GUILLOTTE.

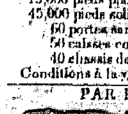

IL sera vendu lundi prochain, 31 du courant, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Ste. Marie et Tchoupitoulas, ville de Lafayette,
30 ET QUELQUES VACHES et leurs suivans.
Ces vaches sont de première qualité et pour la plupart laitière.
Conditions au moment de la vente. 27 dec—5

PAR H. J. DOMINGON.
IL sera vendu, jeudi, 27 décembre courant, à dix heures, à son magasin d'encan, rue Toulouse, No. 42, pour clore une facture,
Un assortiment
de divers articles, tels que gros de Naples unis et brochés, rubans à ceintures, schalls Cachemire, brodés 3/4, 4/4 et 5/4, écharpes cachemire brodées, cols en mousseline brodés, fichus de gaze, écharpes, palatines, bas, gazes pour bal, bonnets mousseline, cravattes italiennes noires de 36 à 44 pouces de grandeur, zéphirines laine et soie, franges en laine, boutons de gilets, etc. etc. etc. 21 dec—3

PAR BOUNY & CRUZAT.
IL sera vendu jeudi, 27 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St.-Louis,
La négresse ADELAIDE, créole du pays, âgée de 21 ans, avec son enfant NUMA, négrillon âgé de 5 ans, garantis des vices et maladies prévus par la loi.
ADELAIDE est marchande, un peu cuisinière, bonne blanchisseuse et domestique de maison et propre à tout. Elle est recommandée comme un bon sujet.
Conditions: Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement; en cas de non paiement des billets à leurs échéances, ils porteront intérêt à raison de 10 pour cent par an, sans que cette clause puisse en retarder le paiement.
L'acte de vente par devant Carlisle Pollock, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 24 dec—3

BILLARD CREOLE A L'ENCAN.
PAR J. LE CARPENTIER.
IL sera vendu jeudi prochain, 27 du courant, à une heure précise P.M., dans le Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, Un beau et bon billard créole, billes et queues. Aussi trois grands tableaux, peints à l'huile, représentant les Trois Journées de Juillet 1830 en France.
Conditions au moment de la vente. 21 dec—4

BLANC DE BALEINE—75 caisses en magasin et à vendre par HENRY TETE,
27 dec—6 13, rue Conti.

ETRENNES pour la Noël et le 1er. de l'an—Les soussignés ont un grand assortiment d'articles convenables pour les présents du nouvel an, tels que crayons en or, bagues, épinglettes, nécessaires pour dames, caisses à la mode, et une grande variété d'autres articles etc. POLLARD & GREEN,
21 dec 26, rue de Chartres.

AVIS est par le présent donné qu'une élection de huit directeurs de la société pour le soulagement des orphelins mâles, qui doivent servir pour l'année prochaine, aura lieu au bureau du caissier de la banque du Canal, lundi, 7e. jour du mois de janvier, 1839, depuis midi jusqu'à deux heures sous la surveillance du président. GREEN B DUNCAN,
19 dec—15 secrétaire.

LES soussignés, agents dans cette ville pour la Banque de l'Union du Mississipi, en référant à la circulaire ci-après, donnent avis qu'ils sont prêts à recevoir du coton pour le compte de ladite banque, et accorderont les facilités aux expéditeurs, les habitans à même d'obtenir l'avance qui y est stipulée.
RICKER, HADLEY, DAVIS & Co,
20 dec 36, rue du Camp.

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI,
Jackson, 16 novembre 1838.
Monsieur,
Les directeurs de cette institution étant d'opinion que la récolte de coton dans cet état sera moindre qu'à l'ordinaire et que les habitans voudront suspendre la vente de leur récolte jusqu'à ce que ce déficit soit connu, proposent de faire une avance de soixante piastres sur chaque balle de bon coton vendable pesant 400 livres, et délivrés aux agents de cette banque, qui seront nommés dans les lieux d'embarquement ci-après: au Natchez, à Vicksburg, Grand-Gulf, Rodney, Manchester, Tchula, Satartia, Marion, Greenwood, Grenada, Columbus et ville de Mississipi. Les propriétaires devront délivrer à cette banque, les reçus desdits agents, avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi qu'un billet payable à 12 mois de date, portant deux bonnes sécurités ou plus, pour être soumis à la direction afin d'obtenir la dite avance.
Le coton devra être expédié à Liverpool, ou à tel autre marché désigné par la personne qui le délivrera, à ses risques et frais, et sera vendu pour compte de cette banque. Les produits, ainsi que le change, tant de l'étranger que du pays devront être débités à son compte et le cours du change du pays sera établi sur le cours de la place au moment que les marchandises seront reçues.
Je suis respectueusement &c.
(Signé) W. P. GRAYSON,
20 dec—1 caissier.

LE soussigné, syndic de la faillite Stanislas Bégault Jeune, désirant mettre en cour le tableau de répartition de ladite faillite, prie les personnes qui auraient des réclamations à faire, de les lui adresser dans le délai de dix jours; au bout desquels le tableau sera clos. Nouvelle-Orléans, le 24 décembre 1838.
E. L'HOTELIER Fils.
25 dec—10 11, rue Toulouse

NOUVEL ENTREPOT DE TAPIS.
Macaulay & fils, ont ce jour ouvert au *No. 40, rue de Chartres, au premier.*
UN superbe assortiment de tapis; toile cirée, essuie-pieds, tapis pour devant de cheminées, baize, couvertures de tables &c.
Les sus-nommés ayant l'intention d'établir leurs affaires d'une manière permanente en cette ville, ont maintenant en vente et continueront à recevoir de forts envois de
TAPIS { de Bruxelles, de Wilton, impérial, ingrain.
Et d'autres descriptions, le tout du dernier genre.
Toile cirée pour plancher, patentés, de grandeurs convenables aux sallons, chambres, &c. du dernier goût.
Essuie pieds, Impérial, Wilton, de Turquie et de Bruxelles,
Tapis à piano et à table, en superbe drap et filoselle,
Baize, nattes, tapis en toile cirée, sole huilée, bordures de tapis &c. &c.
Leur magasin étant entièrement consacré à la vente de Tapis et de Toile cirée pour planchers, et étant en relations avec une forte maison d'importation, offre des avantages au public en général, tels qu'il n'en a pas été offerts avant à la Nouvelle Orléans.
25 dec—1

LE soussigné, depuis peu de retour de France, annonce au public qu'il a apporté un grand assortiment d'instrumens de musique; savoir:
Pianos droits; dito carrés; orgues d'église, dito de Barbarie de divers genres; orgues à figures; serinettes; guitarres, violons, altos, basses et contrebasses; clarinettes, flûtes, flageolets, ophicléides, serpents droits, trombonnes, trompettes de cavalerie, dito d'harmonie, dito à clefs, cors de chasse et d'harmonie, cornets de 2, et à 3 pistons, cimballes, caisses et grosses caisses, tambourrins, triangles, vielles, accordéons de différentes façons, cordes de Naples et de Paris, et autres fournitures. Musique pour tous les instrumens.
Il fait en même temps savoir au public, qu'il se charge des réparations aux divers instrumens de musique. T. R. BENOIT,
25 dec—15 rue de Chartres, encog. Jefferson. 176.

AVIS AUX AMATEURS DE CHASSE—A dater du 20 du courant, tous les samedis à 4 heures après midi, une voiture partira de l'encoignure Royale et Dumaine pour le Détour des Anglais et reviendra en ville le lundi matin. Les personnes qui désireront aller passer la journée du dimanche à la chasse pourront profiter de cette occasion moyennant $3 par personne pour aller et revenir. Elles trouveront là, un logement commode et une bonne table.
25 dec—10 GUERIN & POUVERIN.

A VENDRE—En déchargement du navire Meridian de Bordeaux:
3 pipes vieille eau-de-vie de Cognac,
200 paniers anisette fine,
50 caisses fruits à l'eau-de-vie et au sirop.
En magasin, d'importation récente, vins vieux de Bordeaux, en caisses et en barriques, liqueurs assorties, huile surfine &c. &c. L. BOREL,
25 dec—3 10, rue St. Louis.

DEMANDE—Un économe pour une grande habitation à sucrerie, distante d'environ soixante-dix milles au dessus de la ville. On donnera de bons salaires à une personne qui serait bien qualifiée sous tous les rapports. S'adresser à Jesse Strong, au Verandah, ou à N. & J. DICK & Co.
25 dec—6